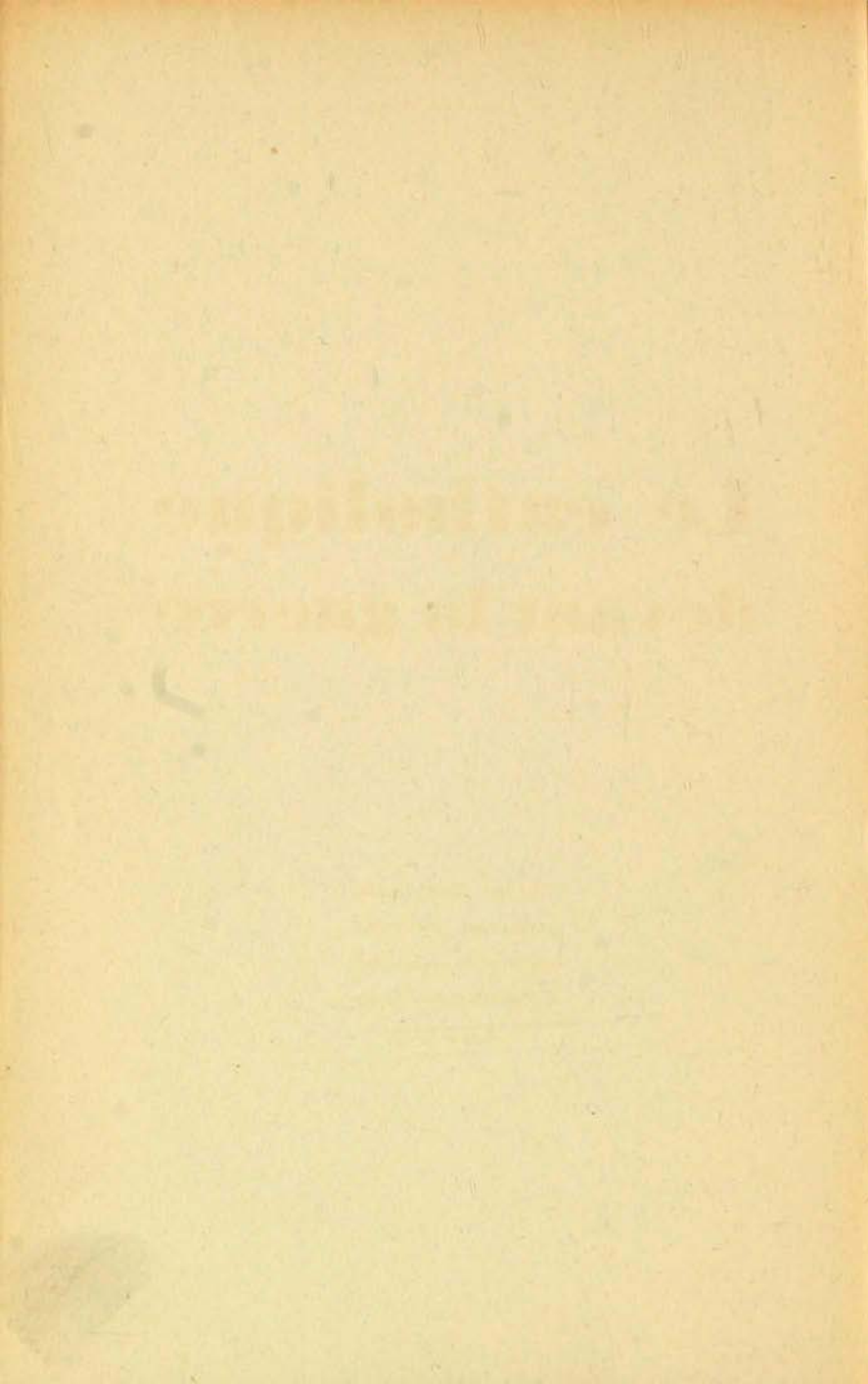




Le catholique devant la guerre

*Textes des treize
causeries données
sous cette rubrique
à Radio-Canada en
l'année 1943.*

RADIO-CANADA



Le catholique devant la guerre

*Textes des treize
causeries données
sous cette rubrique
à Radio-Canada en
l'année 1943.*

AVANT-PROPOS

Au cours de l'hiver 1943, Radio-Canada a diffusé, à l'intention de ses auditeurs de langue française, une série de causeries d'actualité sous le titre Le catholique devant la guerre. La gravité des problèmes soulevés et les implications qu'ils comportent, le prestige des conférenciers et l'autorité qui s'attache à leur nom n'échappèrent à personne. Aussi, dès le début, on a vu cette nouvelle tribune retenir l'attention et susciter, en tous les milieux, le plus vif intérêt.

Les principales questions de morale politique et sociale que posent, à la conscience chrétienne, les complexités d'un conflit universel et la réorganisation du monde d'après-guerre, ont été discutées à la lumière de la doctrine catholique, illustrée la plupart du temps par des textes pontificaux. Les éclaircissements, auxquels ces études donnèrent lieu, ont largement contribué à dissiper bien des équivoques et bien des doutes.

Il y a là une série de leçons qui mérite plus qu'une attention passagère. Il y a là une documentation, sommaire sans doute, mais si riche d'enseignements qu'elle réclame plus

qu'une simple audition: il faut une lecture réfléchie pour en saisir toute la portée et en épuiser toute la substance. Quelques-unes des causeries, notamment celle de Son Eminence le cardinal Villeneuve sur L'Eglise et la guerre et celle de M. Maritain sur Les laïques catholiques et le monde d'après-guerre, reflètent une si remarquable hauteur de vues, une telle profondeur de pensée, constituent des pages de doctrine si denses qu'on voudra les relire et les conserver.

C'est pourquoi il nous a paru qu'il serait utile de fixer en un texte imprimé les treize allocutions et de les réunir en volume pour l'avantage de nos auditeurs et de ceux qui n'ont pas eu l'occasion de les entendre à la T.S.F.

RADIO-CANADA

Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve,
archevêque de Québec.

LA GUERRE ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Mesdames et Messieurs,

J'ai consenti à donner la première des causeries intitulées: «*Le catholique devant la guerre*». Il me semble, en effet, que je dois à ma charge et à l'autorité qui s'y rattache de ne pas garder le silence sur un sujet aussi grave: «*La guerre et l'Église catholique*». Et je compte parler en toute liberté et objectivité.

La guerre, en principe, répugne à l'Église, qui est une société de paix, de concorde, de charité. Toutefois, l'Église n'ignore pas la justice, nulle voix n'en a jamais crié plus haut, dans l'histoire du monde, les intransigeances. Voilà pourquoi ses docteurs, et en particulier, leur prince à tous, saint Thomas d'Aquin, ont reconnu le droit de guerre.

Quoi qu'il en soit, les Papes prêchent la paix. Ils en enseignent les principes profonds, ils en suggèrent les moyens pratiques, ils ne cessent d'en exalter le prix.

Ne nous méprenons pas cependant. Rappelons ici quelles paroles faisait entendre Radio-Vatican, le 17 août 1940:

«L'intention des prières et des supplications du Pape n'est pas pour n'importe quelle sorte de paix, mais pour une paix faite de justice et de charité, dans le véritable sens chrétien. Ces mots inséparables, justice et charité, se trouvent dans le texte de chaque allusion du Vatican à la guerre, depuis le mois de septembre 1939. C'est faire un exécrable reportage que de les exclure des nouvelles ou de les mentionner incidemment, comme si ces mots ne servaient qu'à embellir la phrase. Aussi est-ce le bon moment de répéter qu'il y a deux choses que le Pape n'a jamais dites, deux choses, que, malheureusement, certains journalistes veulent faire croire au monde qu'elles ont été dites. D'abord que les catholiques prient pour que cesse la guerre (sans autre précision). Deuxièmement, que les deux côtés ont tort, et que cette guerre ne règlera rien. Au contraire, le Pape prie sans cesse pour que cette guerre puisse régler pour un long temps à venir, comme il l'espère, certains problèmes moraux, parmi lesquels deux particulièrement, à savoir l'apostasie et l'idolâtrie d'État, qui ont poussé l'Europe à prendre les armes (La Voix du Vatican, Robert Speaight, dans *l'Action Catholique*, 26 janvier 1943).

* * *

Les raisons qui retiennent le Chef de l'Église dans la neutralité politique, à savoir, ne pas envenimer les conflits ni compromettre le nom chrétien, enclinent plutôt les fidèles des Églises particulières et leurs chefs à ne pas s'en tenir à une attitude

indifférente comme elle conviendrait à de purs étrangers. Pèlerins de l'éternité, les chrétiens sont encore pourtant quelque part sur la terre. Leur foi ne leur a pas enseigné à être des sans-patrie, pas plus qu'elle ne leur prêche l'insensibilité du cœur. Comment, en face des menaces faites à leur pays, des périls sanglants et des immolations de leurs proches, des mutilations du territoire national, garderaient-ils l'œil sec et le cœur impassible ? Sans doute, ils ne peuvent appeler bien ce qui est mal ni mal ce qui est bien, même chez leurs congénères. Mais, au concret, les événements et leurs causes sont si embrouillés, les motifs apparents et les motifs secrets des guerres sont parfois si différents ; en tout cas, la connaissance qu'on en a et le jugement qu'on en peut porter sont tellement obscurcis par la propagande de guerre et par la suppression des rapports avec les pays ennemis ; on comprendra qu'il n'est pas inouï et qu'il n'y a pas à s'étonner ni à se scandaliser que les catholiques de part et d'autre aient des raisons *vraisemblables* de penser que c'est leur pays qui est menacé ou qui est attaqué, et que leur devoir c'est de le défendre même par le recours aux armes.

Les Évêques n'agissent pas autrement, à moins qu'ils n'aient l'évidence parfaite de l'injustice totale, pour leur nation, de lever des armées et de prendre part aux combats. Tel est ce qu'on a vu de 1914 à 1918, voilà ce qu'on constate à cette heure.

Pour ne citer qu'un cas particulièrement significatif pour nous, les Évêques de la République

voisine avaient porté, avant l'entrée des États-Unis dans le conflit, des jugements très divers sur la guerre actuelle, et plusieurs avaient tâché, d'une façon parfois très expressive, d'influencer l'avenir de leur nation dans le sens de l'abstention. Depuis, ils ont adopté, au mois de novembre dernier, dans leur assemblée générale annuelle, où se trouvaient présents cent deux membres de la hiérarchie américaine, ce qu'ils ont appelé *The Bishops Statement on Victory and Peace* qui commence par ces mots: *Our Country has been forced into the most devastating war OF ALL TIME*. Notre contrée a été poussée dans la guerre la plus dévastatrice que le monde ait connue. Cette guerre, continuent-ils, dont l'enjeu absorbe aujourd'hui l'intérêt de l'univers entier, déterminera indubitablement l'issue morale la plus grave de l'heure présente. Des nations se sont unies dans la guerre pour amener les peuples à l'esclavage, créant un monde nouveau qui priverait l'homme de la dignité qu'il tient de Dieu, détruirait la liberté humaine et ne souffrirait plus aucune liberté religieuse. Et nous sommes associés, poursuivent-ils, avec d'autres puissances dans un combat à mort contre les premières, afin de maintenir la liberté dans le monde. Une telle opposition de principes rend tout compromis impossible.»

On a là, certes, un jugement concret, net et absolu. Aucune voix épiscopale de l'Église des États-Unis n'a fait entendre de dissentiment.

Les Évêques n'oublient sûrement point qu'il se mêle bien d'autres vues et bien d'autres ambi-

tions que celles des peuples axistes dans la guerre actuelle; ils n'ignorent point les périls, les visées, les intérêts du communisme en ces conjonctures; mais ils laissent de souligner les traits secondaires pour observer plutôt les lignes fondamentales du tableau; sans les ignorer ni les trahir, ils estiment que les problèmes particuliers auront lieu d'être réglés subsidiairement ou en des temps moins troublés; enfin, ils prononcent sur l'entrée en guerre des États-Unis contre l'Axe et ses co-belligérants, un jugement pratique, lequel sans s'imposer comme une vérité dogmatique à l'esprit des fidèles américains, constitue toutefois une règle de conduite prudente et sûre pour la formation de leur conscience. Or, qu'est-ce qui aura ainsi créé l'unanimité de sentiment chez les membres de la hiérarchie catholique des États-Unis? L'évidence des faits? peut-être; la trahison de Pearl Harbour, l'opinion la plus commune qui s'en est aussitôt établie dans la grande nation voisine? peut-être aussi; mais, à notre sens, un critère plus définitif encore, à savoir la déclaration de guerre faite par le gouvernement américain.

La déclaration de la guerre, en philosophie chrétienne, ne relève immédiatement ni des individus ni de l'opinion générale. Elle relève des pouvoirs publics. Elle ne relève pas des autorités religieuses en tant que telles. Sans doute, avec tout le prestige sacré qui leur revient, les chefs de l'Église, le Pape ou les Évêques, peuvent bien avertir ou blâmer au nom de la justice les chefs des nations par rapport à la guerre, et cela doit être

pour beaucoup dans la formation de la conscience des souverains. Mais la décision de faire la guerre, en chaque nation, est du ressort de l'autorité politique selon les déterminations constitutionnelles du pays. Il s'ensuit que, hormis les cas évidents d'injustice ou d'erreur, l'Église accepte là-dessus le jugement des responsables dont c'est le rôle, et qui ont souvent de leur part des renseignements qui échappent à l'observation ou à l'analyse des particuliers. Dans les cas douteux, le bénéfice du doute est en faveur des autorités constituées. Quand ils ne peuvent par eux-mêmes juger de la légitimité d'une guerre — et comment le pourraient-ils ? — les fidèles peuvent toujours, dans leur jugement moral en la matière, s'en tenir aux décisions prises par les chefs de leur nation. Bien plus, une fois que telle déclaration est devenue formelle, elle est loi, d'accord avec les conditions législatives propres à chaque pays, quel que soit le jugement théorique qu'on en puisse porter; cette loi oblige tous les citoyens. Autrement, ce serait nier toute vigueur pratique aux lois, tout pouvoir véritable aux autorités politiques, ce serait légitimer la sédition.

L'Église de chaque pays accepte ces principes. Les Évêques s'en inspirent dans leur attitude personnelle et dans les directives qu'ils donnent à leurs ouailles. Ils ne font pas la guerre, ils collaborent, à moins d'évidente injustice, avec leur pays. Ils appuient les autorités légitimement établies, pour sauvegarder l'ordre public, rappeler aux sujets leurs devoirs, contribuer au plein essor de la force nationale.

Voilà pourquoi, dans notre pays, les Évêques ont accepté la guerre, une fois qu'elle a été décidée par l'autorité compétente. Ils ont loué les fidèles de leur coopération légale et de leur participation volontaire aux divers services de guerre. Ils n'ont pas cru devoir discuter en public, comme le peuvent faire à ce titre des électeurs, des députés, des partisans, des journalistes, des civils en général, les mesures prises par les officiers respectifs du gouvernement, ni les moyens mis en œuvre pour arriver à leurs fins. Toutes ces choses restent d'ordre politique, et l'Église ne les estime de son ressort que sous leur aspect moral.

Mais, précisément, pour ce qui regarde l'ordre moral, l'Église canadienne par ses Évêques, et avec le sens des responsabilités suprêmes qui y sont engagées, n'a pas manqué de donner les avertissements et de faire les réserves que de droit. Toujours elle a visé plus à servir le bien commun qu'à blâmer les hommes publics dont le fardeau est déjà assez lourd, ne se préoccupant point des intérêts des partis et n'entendant point flatter les passions politiques, mais n'allant point non plus au delà des paroles nécessaires.

C'est ainsi que les Évêques ont fait entendre leurs protestations contre le mépris de la religion, et spécialement, sauf les strictes nécessités du salut public, contre l'oubli des exigences du jour du Seigneur. Ils ont de même hautement protesté contre certaines attaques directes aux principes de la morale naturelle et chrétienne en matière de plaisirs sensuels, et contre certaines directives

par lesquelles on aurait entendu remplacer l'honnêteté des mœurs par des mesures prophylactiques. Et leurs doléances, il faut le reconnaître, ont été dans une mesure respectueusement écoutées. Ils ont aussi stigmatisé le blasphème, qu'on tolère parfois en des lieux où l'on oublie que la première discipline à respecter est la discipline envers Dieu. Enfin, ils ont fortement averti des ravages de l'alcoolisme dans la nation et dans l'armée, ce qui a peut-être contribué aux récentes restrictions déterminées ou suggérées par les autorités fédérales et par les autorités provinciales du pays.

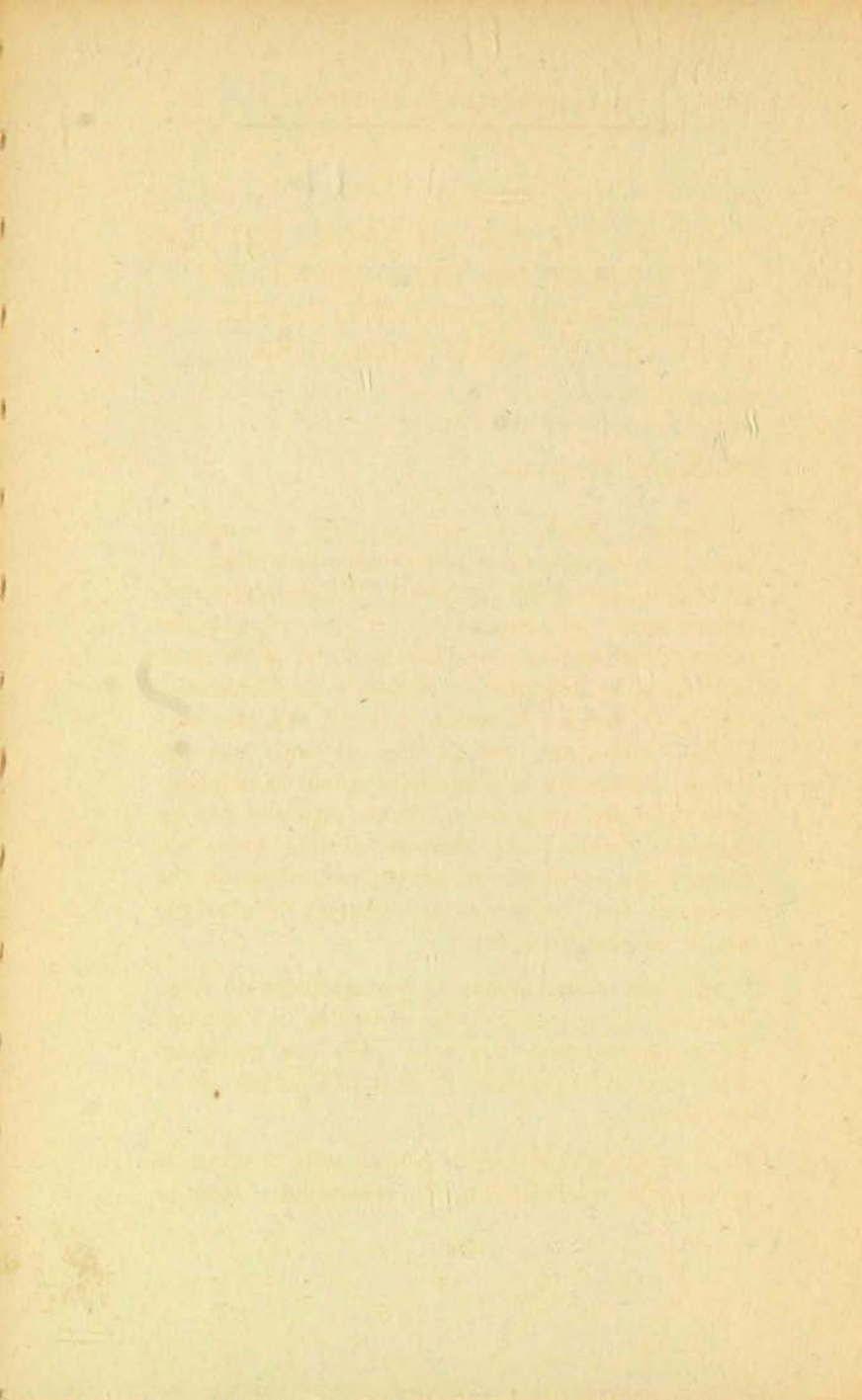
Ainsi encore, se plaçant par-dessus tout au point de vue moral, ont-ils exprimé les graves inquiétudes que leur inspirent l'emploi de femmes aux usines, l'abandon des enfants au foyer, surtout le travail de nuit pour les mères et pour les filles. De même encore le recrutement prématuré de la jeunesse, arrachée trop vite à la tutelle des parents et des maîtres, et à qui les forces physiques, à peine acquises, et la formation morale et intellectuelle, à peine ébauchée, feraient défaut demain pour les tâches nationales et sociales qui l'attendent.

Ainsi enfin, ils ne cessent de rappeler que si les nations alliées ont présentement le devoir de gagner la guerre, ce ne saurait être qu'en veillant avec le plus grand soin à l'avenir économique, familial, social et moral de leurs pays. L'attention et le souci du Canada tout entier doivent être de reconstruire un ordre public d'après-guerre conforme aux devoirs de l'homme envers Dieu et envers ses

semblables, et où la justice et la charité puissent s'exercer dans la paix et la prospérité.

Mais ces avis n'ont été de la part de l'Épiscopat canadien, je le répète en terminant, qu'une manière plus efficace de coopérer à l'effort de guerre en vue d'une victoire légitime, capable d'établir dans le monde une paix juste et durable, selon le vœu du Souverain Pontife, le règne de la justice et de la charité.

Texte de la causerie prononcée dimanche soir, 7 février 1943, par Son Eminence le cardinal Villeneuve, à l'inauguration, à Radio-Canada, de la rubrique «Le catholique devant la guerre».



L'honorable M. Adélard Godbout,
premier ministre de la Province de Québec.

L'ENJEU DE LA GUERRE EST LA CIVILISATION ELLE-MÊME ET LES VALEURS CHRÉTIENNES QUI Y SONT ENGAGÉES

Mesdames, Messieurs,

Aucune nation vraiment civilisée et conduite par des chefs civilisés n'a voulu la présente guerre. Et la preuve c'est que le Canada, le Commonwealth britannique, les États-Unis et les républiques latines d'Amérique, tout aussi bien que la Pologne, la France, la Belgique, la Hollande, la Tchécoslovaquie et même l'Autriche, ont été pris par surprise. Seulement, les civilisés ne sont pas des lâches. Ils aiment la paix, mais savent la défendre et se défendre eux-mêmes. Aussi, attaqués par les Barbares, nous nous sommes dressés avec nos alliés, précisément afin de sauver la civilisation qui reconnaît aux hommes et aux peuples de généreuses, de nécessaires libertés.

Les Néo-païens donc, les protagonistes du totalitarisme, en se ruant sur nous comme ils l'ont fait et en poursuivant la guerre selon des méthodes d'une cruauté sans nom, se sont mis au ban de la civilisation.

Il suffit de réfléchir un peu au sens profond de ce vocable, *civilisation*, de comprendre tout ce

qu'il implique de noblesse, de saines et supérieures réalités, pour se rendre compte, en effet, que le Nazisme et le Fascisme, sous toutes leurs formes et avec tous leurs sophismes, sont aux antipodes de l'idéal des nations qui se respectent. Et certes, le Canada entend bien être de celles-ci.

Ce terme de civilisation est l'un des plus généraux qui soient, et, partant, l'un des plus difficiles à enserrer dans une définition. Il suffit cependant d'en considérer quelques acceptions pour convenir aussitôt que la chose qu'il représente vaut la peine d'être aimée et protégée.

En effet, état matériel, état intellectuel et moral, degré de liberté des citoyens, relations familiales, relations sociales, organisation constitutionnelle, services publics, industrie, religion, arts, sciences, éducation, etc., tout cela entre dans la composition de la civilisation, parce que tout cela est de nature à exprimer, à perfectionner et à achever l'action de l'homme, en tant qu'individu concourant à la formation d'une société politique librement organisée, soumise à des lois justes et fondée sur le bien commun.

Civiliser, n'est-ce pas rendre quelqu'un civil et sociable ?

Or, il y a des chefs, des castes et parfois des peuples que la civilisation n'atteint qu'en surface, qui n'empruntent à ce qui devrait être la source du bonheur des hommes que ce qui fait leur malheur, les jette les uns contre les autres et les ravale au rang de bêtes furieuses. Pour de telles

gens la civilisation consiste en l'usage abusif de la puissance matérielle, sans aucun contrepoids moral.

Relisez *Mein Kampf*; voyez nos ennemis à l'œuvre et à l'épreuve; jugez-les à leurs intentions avouées, à leur fanfaronnade, à leurs menaces, et, qui plus est, à leurs actes accomplis, au ravage de tant de pays pacifiques, au massacre de tant d'innocents, et dites-vous combien le triomphe de ces démoniaques, s'il arrivait jamais à s'étendre sur le Canada et jusque dans notre province, détruirait de choses qui nous sont infiniment chères.

Nous avons un certain ordre de vie familiale et sociale. C'est le fruit d'une longue étude, d'une application de tous les instants. Nous avons trouvé la formule qui nous convient. Sans doute n'est-elle pas impeccable. Sans doute peut-elle être améliorée. Mais, telle qu'elle est, elle nous permet non seulement d'être libres dans nos consciences, mais encore d'agir à notre guise, pourvu que nous ne nuisions pas aux voisins, que nous n'attentions ni à la sécurité publique ni aux droits de la personne humaine.

Droits et devoirs s'équilibrent chez nous. L'État ne détruit pas l'individu, ne l'assimile pas ni ne le dépouille de ses prérogatives, mais il l'aide à s'ordonner à sa fin.

Voilà la condition normale d'une société digne de ce nom.

Or, dès le début de la guerre, il est tout de suite apparu évident que les premiers enjeux étaient

ceux-ci: d'une part, chez l'ennemi, la force brutale, insensée; de l'autre, chez nous et chez les Nations Unies, l'être humain, avec son âme, son cœur, son intelligence, sa dignité. Aussi, au regard de certains qui sont trop prompts à conclure et trop enclins à passer du côté de ceux qui sont apparemment les plus forts, nous avons semblé perdus.

Le secret pouvoir des consciences, la fortitude des caractères, la confiance dans la justice d'une cause sacrée, l'intelligence des problèmes et des ressources, la légitimité des moyens et la vigueur des réactions de citoyens honnêtes, affermis dans leur conviction et se reposant en leurs chefs, oui, toutes ces vertus, ces simples mais efficaces vertus humaines, nous les avons pleinement mises en œuvre, réussissant à créer, face à la machine nazie, fasciste et nipponne, le plus formidable obstacle qu'il fût possible à l'esprit de concevoir et à la force de réaliser.

Alors cette masse pensante et agissante, dûment armée enfin, ce faisceau des ressources des Nations Unies, le voilà qui frappe en Afrique, en Chine, en Russie, dans le Pacifique, sous tous les cieux. Et cette violence déchaînée, c'est comme le bras vengeur de Dieu s'abattant sur ceux qui l'ont provoqué.

Si le courroux des brutes est effroyable, celui des civilisés, forts de leurs droits, fait trembler les brutes elles-mêmes. Car rien n'a la puissance d'une froide colère au service de l'honneur et de la vérité.

A la haine, voilà ce que nous opposons. Et, si nous haïssons quelque chose, ce n'est point l'adversaire en soi, mais sa cause, ses vices, ses duretés, ses prévarications, ses turpitudes, sa bassesse, sa malhonnêteté.

Une fois dressée contre le mal, la civilisation est invincible, parce qu'elle ne considère pas la guerre comme un but, mais comme un moyen d'obtenir que règne de nouveau entre les peuples la civilisation que d'aucuns d'entre eux tentaient d'écraser.

La victoire que nous voyons déjà poindre, bien que lentement et graduellement, fera luire sur le monde la lumière qui le rend habitable.

Pascal n'a-t-il pas dit que toute la suite des hommes, à travers les siècles, peut être considérée comme un seul homme qui ne cesse jamais d'apprendre ? En effet, la civilisation est un état normal de l'évolution toujours perfectible des hommes. Sa marche est ascendante. Elle s'enrichit d'éléments variés, en cours de route. Elle se complète sur tous les points, créant de nouvelles occupations, se préoccupant du bien-être des hommes, et réalisant celui-ci dans une mesure de plus en plus achevée qui constitue le progrès. Voilà l'un des enjeux de la guerre auxquels nous attachons un prix extrême.

Cet enjeu est d'autant plus important pour nous, Canadiens français, qu'il comprend la somme des efforts des nôtres, tels efforts étant appliqués à créer et à perpétuer sur ce continent une entité

nationale respectée de tous et prête à collaborer loyalement et efficacement avec ses partenaires d'autre race et d'autre langue, avec tous ses associés dans la vie totale canadienne.

Il est évident que les sacrifices de nos découvreurs, de nos explorateurs, de nos soldats, de nos missionnaires, de nos colons, de nos agriculteurs, de nos chefs d'entreprise, de nos éducateurs, tant sous le régime français que sous le régime anglais, de même que depuis l'évolution graduelle de notre constitution jusqu'au point où le Canada est devenu une nation au sein de la société des Nations britanniques, ces sacrifices, dis-je, seraient réduits à néant, si l'Hitlérisme allait jamais triompher en Europe et s'implanter au Canada.

Il n'en serait pas autrement, croyez-le bien, dans l'ordre politique et économique.

Par ailleurs, peut-on imaginer quel sort serait réservé à nos sociétés nationales, à nos associations de bienfaisance, à nos coopératives, à nos caisses populaires, à nos caisses scolaires, à nos fabriques paroissiales, à notre industrie, à la petite épargne et aux grandes fortunes à peine consolidées, à nos récoltes, à notre cheptel, aux mille et une richesses qui, jointes les unes aux autres, s'expriment déjà en chiffres impressionnants, indiquant la ligne ascendante de notre vie?

Qu'advierait-il de nos universités, de nos collèges, de nos écoles, de nos coutumes et de nos traditions?

Quelle langue serait désormais parlée sur les bords du Saint-Laurent et partout au Canada où les nôtres sont les pionniers français d'un canadianisme large, humain, dévoué, à base d'émulation et non d'antagonisme ?

Langue française, à qui nous devons tant et à qui nous avons tant donné, toi qui nous as sauvés en nous exprimant et qui es le signe de notre ralliement, que de larmes nous verserions sur toi et sur nous le jour où l'ennemi, se présentant en force sur notre territoire et nous réservant le sort des vaincus, s'appliquerait, suivant sa méthode habituelle, à détruire jusqu'à l'âme qui est notre lumière, notre chaleur, notre réconfort et notre espérance.

Le torpillage éhonté des vaisseaux canadiens, en plein Golfe Saint-Laurent, nous démontre assez que le moindre fléchissement de notre résistance et de celle de nos alliés équivaldrait à un suicide collectif.

Or, cette civilisation canadienne, d'autres valeurs y sont également engagées, et ce sont pour nous, Canadiens français, des valeurs chrétiennes et catholiques.

A la vérité, les Totalitaires n'acceptent l'homme que comme un rouage servile de l'État; tandis que nous, nous considérons l'homme, tel que le définit Le Play, comme un élément de la cellule sociale essentielle qui s'appelle la famille.

Il y a une opposition irréductible entre l'organisation de la société telle que pratiquée par les Boches et l'organisation de la société telle que nous la pratiquons nous-mêmes, en tant que civilisés, chrétiens et catholiques. Nous ne pouvons pas plus agréer les doctrines des Totalitaires qu'applaudir à la barbarie de leurs méthodes et de leurs pratiques.

Héros de Courcellette, de Vimy, de Hong-Kong et de Dieppe, vous qui, en ces deux guerres successives, avez soutenu si brillamment la réputation des héros de Carillon, des Plaines d'Abraham et de Chateauguay; héros connus et inconnus de nos troupes, au Canada et outre-mer, nous ne vous trahirons point. Cette patrie que vous avez tant aimée, cette patrie que vous ne pouvez cesser d'aimer, où que vous soyez, — nous aussi nous l'aimons, nous aussi nous la défendons contre tout venant, parce que Dieu et nos ancêtres nous l'ont donnée et parce que la civilisation dont elle s'enorgueillit est l'une des plus belles que l'homme ait conçues.

Elle est faite d'ordre, de tolérance, de générosité. Et ce sont là des valeurs qui, ajoutées à tant d'autres, harmonisent la vie nationale et lui assurent la force de durer.

Texte de la causerie prononcée le dimanche, 14 février 1943, par l'honorable M. Adélard Godbout, premier ministre du Québec.

Son Excellence Mgr Alexandre Vachon,
archevêque d'Ottawa.

L'ÉGLISE ET LE TOTALITARISME

Mesdames et Messieurs,

L'état totalitaire qui refuse de reconnaître les droits de la personne humaine et l'opprime de toute façon, qui fait de l'État le seul but vers lequel doivent converger toutes les activités de l'individu, mérite la réprobation de toute conscience chrétienne, de tout esprit civilisé.

N'est-ce pas ce que Sa Sainteté le Pape Pie XI disait dans son encyclique du 14 mars 1937, mettant les catholiques en garde contre les erreurs du nazisme ? «Celui qui enlève de leur évaluation terrestre tout ce qui dans l'ordre temporel des choses a une place essentielle et honorable, tel que la race, ou le peuple, ou l'État, ou la forme de gouvernement, les porteurs du pouvoir de l'État ou autres éléments fondamentaux de la société humaine, et qui en fait la norme ultime de toutes les valeurs, même religieuses, et les déifie par un culte idolâtre, pervertit et falsifie l'ordre des choses créées et commandées par Dieu. Celui-là est loin de toute vraie croyance en Dieu et d'une conception de la vie correspondant à la vraie croyance.»

Le totalitarisme est donc opposé au bien commun.

Notre civilisation est passée par une crise dont l'issue a été la guerre sanglante qui afflige actuellement l'humanité. Cette guerre est avant tout une tragédie morale. Elle découle d'une fausse notion de l'homme, et de ce que l'homme oublie son origine, sa doctrine, sa destinée et sa mission sur la terre.

Les véritables fauteurs de cette tuerie mondiale, qui met en œuvre, pour la destruction vitale et matérielle, avec une sauvagerie indescriptible, tous les progrès de la science moderne, sont ces chefs que le Pape Pie XI a stigmatisés dans ses lettres et par ses paroles. Lorsque, au mois de mai 1938, Hitler alla à Rome pour rendre visite à un de ses comparses d'occasion, en vue sans doute de préparer sournoisement le conflit qui éclata seize mois plus tard, le Souverain Pontife d'alors, a voulu protester énergiquement contre les doctrines fausses que le chef du peuple allemand et tous ceux qui l'approuvaient officiellement, prônaient et cherchaient à réaliser, d'abord dans leur pays, pour les étendre ensuite dans le monde entier.

Le Pape Pie XI a quitté Rome pour Castelgandolfo avant l'arrivée du Chancelier allemand. Comme nous étions alors dans la Ville Eternelle, nous avons pu constater que le peuple italien en général, répondant aux sentiments du Saint Père, désapprouvait, par le peu d'enthousiasme qui

marquait ses démonstrations, la réception formidable que les organisateurs officiels ont voulu faire au chef nazi. Le Souverain Pontife a affirmé qu'il regrettait amèrement que dans cette ville, qu'avait sanctifiée la Croix du Christ, la croix païenne fût tellement en évidence.

Déjà la guerre d'aujourd'hui était décidée par le chef du totalitarisme et ses adeptes. La guerre était d'ailleurs inévitable, puisqu'en face des protagonistes des idéologies païennes, il y avait encore sur la terre des hommes d'État et des peuples qui voulaient sauver la vraie civilisation.

La crise idéologique qui a inspiré ce conflit plonge ses racines dans la religion, et il n'y avait pas pour elle de solution possible, qu'en rétablissant dans le monde, l'idée parfaitement chrétienne de l'homme et de ses droits individuels sociaux.

C'est ce qu'a déclaré, il y a moins de six mois, le Congrès pan-américain, sur les Études sociales, tenu sous les auspices de l'Épiscopat américain, réunissant à Washington des représentants de la hiérarchie, du clergé et du laïcat d'une douzaine de pays de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud.

L'unité et l'égalité des droits de l'humanité sont les conséquences d'une commune nature que Dieu a créée, d'une nature ennoblie par le Verbe Incarné, sauvée par le Christ crucifié, sans distinction de race ou de couleur, et appelée à un salut identique par la prédication de l'Évangile. Voilà le lieu de toute culture intégrale.

Les systèmes politiques et philosophiques, qui ne veulent pas admettre l'égalité de tous les hommes devant Dieu, brisent ainsi cette unité et ceux qui inspirent la domination totale et les persécutions fondées sur une distinction raciale ou religieuse défavorable sont inhumains, anti-chrétiens et barbares.

L'homme, l'être raisonnable, l'homme, l'être libre, l'homme, l'enfant de Dieu, racheté par le Christ, et héritier de Sa gloire éternelle, l'homme qui est responsable de sa propre destinée, a une personnalité qui est toute à lui, a une mission que lui seul peut réaliser et qu'il ne doit pas rejeter.

Pour l'accomplissement de sa fin dans la vie, il a des droits individuels, dont la préservation et l'exercice doivent être reconnus et protégés dans tout ordre social.

La famille, la société civile et les autres groupements naturels ont sans doute des droits sur les individus, que ces derniers doivent reconnaître et respecter, mais les premiers doivent reconnaître également que leur raison d'être se trouve dans l'accomplissement nécessaire de la fin de la personnalité humaine.

C'est le rôle et le devoir d'un gouvernement de travailler au bien général; il doit assurer les conditions favorables à la vie sociale; il doit permettre aux groupements naturels de servir la personne humaine dans la mesure de leurs capacités et l'aider à remplir sa mission sur la terre et sa destinée surnaturelle de la manière la plus parfaite possible.

L'état totalitaire, l'État qui nie et opprime la liberté et la dignité de la personne humaine, qui fait de l'État la fin de la vie et non pas le moyen par lequel l'homme et les groupements naturels humains peuvent vivre, trahit le bien commun et doit nécessairement être condamné.

La démocratie, malgré ses déficiences passées, est opposée au totalitarisme, et quand elle est dirigée par les principes chrétiens, elle constitue un système sous lequel l'homme peut vivre chrétiennement. La démocratie individualiste, qui ne cherche que le bien de certains groupes privilégiés, à l'encontre du bien commun, doit reconnaître que la vie normale d'une nation exige, à part le gouvernement central supérieur, tout un réseau de groupes organisés jouissant d'une autonomie conforme à leurs intérêts. Pour le bon fonctionnement d'un état démocratique, il est nécessaire qu'il y ait les groupes familiaux, industriels, professionnels, culturels; il est nécessaire que l'Église soit indépendante dans l'exercice de sa mission. Il appartient à l'État de protéger ces groupes et de les aider à atteindre leur fin propre. C'est cette démocratie, tendant sans cesse vers le bien commun, bien temporel en vue du bien éternel, qu'il faut bâtir.

Comme le dit le communiqué du Congrès pan-américain sur la sociologie, dont le but fut la collaboration de tous les Catholiques du Nouveau Monde pour l'établissement d'un Ordre nouveau mondial: «La réforme sociale est nécessaire dès maintenant. Conformément à l'enseignement de

l'Église et particulièrement aux Encycliques sur la Condition du Travail et la Reconstruction de l'Ordre social, le concept chrétien du travail doit être rétabli».

Les ouvriers doivent obtenir leur juste salaire et en le calculant, il faut tenir compte des responsabilités du chef de famille. Ils doivent avoir la sécurité économique contre les risques personnels ou sociaux qui les empêcheraient de gagner leur vie. Ils doivent être capables de se bâtir un foyer bien à eux et de n'être pas toujours à la merci de propriétaires parfois trop exigeants dans leurs réclamations au sujet du nombre de membres dans la famille.

Les travailleurs doivent pouvoir se grouper librement d'après leurs idéals et croyances. Les lois chrétiennes de la justice et de la charité doivent être mises en vigueur partout. Il faut que les pauvres soient aidés, placés dans des conditions viables.

La démocratie saine, à l'encontre du totalitarisme, doit veiller à empêcher tout conflit de classe et maintenir la paix sociale. Les hommes ne seront heureux que lorsqu'ils se considéreront tous comme des frères, enfants du même Père qui est dans les Cieux.

C'est une erreur fatale de considérer la vie économique comme indépendante de l'enseignement moral de l'Église. Elle ne peut se désintéresser des conditions temporelles des hommes. Les biens de la terre ont été créés par Dieu pour le bonheur des hommes faits pour vivre ici-bas et, chacun dans sa sphère, préparer son éternité.

Ce monde et les peuples qui l'habitent n'ont pas été créés pour quelques individus privilégiés, quelques familles avantagées ou une nation soi-disant supérieure, comme le veut le totalitarisme, qui usurpe un pouvoir arbitraire sur la vie et les destinées humaines.

Cette terre a été donnée par Dieu à toute l'humanité et il a fait les hommes frères. Il appartient aux états de développer les ressources naturelles pour le bien-être de l'humanité toute entière. En vertu d'une charité internationale, qui résulte de la fraternité des hommes, chaque peuple a le droit de vivre et de bien vivre, et dans chaque état, chaque famille a un droit analogue.

La collaboration internationale est opposée au totalitarisme: les états totalitaires ne s'unissent que pour leur intérêt particulier, chacun espérant pouvoir jouir un jour d'une puissance assez grande pour subjuguer toutes les autres. Le rêve du chef d'État totalitaire est «la domination mondiale» selon l'expression de l'Épiscopat américain, le 17 novembre dernier. C'est, nous croyons sincèrement, le sentiment de Sa Sainteté le Pape Pie XII, puisque dans son admirable message du dernier Noël, il déplore «la déchristianisation progressive de l'individu et de la société... cette anémie religieuse qui a tellement affligé certains peuples d'Europe et du monde, et a créé dans leurs âmes un tel vide moral, que pas une organisation religieuse contrefaite ou pharisaïque et pas une mystique nationale ou internationale ne pourra combler ce vide».

Le Saint Père propose alors l'ordre nouveau qui doit sortir d'une véritable paix; cette paix devra être basée sur la paix morale; sinon elle sera vaine. Elle devra tenir compte:

1. — «de la liberté, de l'intégrité et de la sécurité des états grands et petits».

2. — elle devra empêcher «l'oppression ouverte ou occulte des caractéristiques culturelles et linguistiques des minorités nationales, pour entraver ou restreindre leurs ressources économiques, pour limiter ou abolir leur fertilité naturelle».

3. — elle doit détruire «cet égoïsme froid et calculé qui tend à monopoliser les ressources économiques et matérielles destinées à l'usage de tous».

4. — Sa Sainteté désire, pour empêcher «la guerre totale et la course folle aux armements» l'établissement de «certaines organisations... qui se dévoueront à l'œuvre très noble de garantir la sincère observance des traités».

5. — Elle devra voir à empêcher «la persécution de la religion et de l'Église».

L'état totalitaire veut tout l'opposé de ce que le Saint Père désire si ardemment. Il écrase les peuples faibles, persécute les minorités, s'empare des ressources naturelles pour fins de guerre, déchire les traités et persécute l'Église. N'y a-t-il donc pas pour chacun un devoir grave de le condamner et de faire tous les sacrifices pour l'empêcher de se maintenir et de s'étendre?

Nous confions à Notre-Dame de la Victoire et Reine de la Paix, ces vœux qu'elle présentera à son Divin Fils, le Roi immortel des Siècles, Maître des êtres créés et des événements qu'Il dirige pour Sa gloire, qui répond à la prière des humbles pour confondre les superbes quand ces supplications s'élèvent de cœurs mortifiés et vivants par la grâce.

*Texte de la causerie de Son Excellence
Monseigneur Alexandre Vachon, arche-
vêque d'Ottawa, dimanche, 21 février 1943.*

LA GUERRE ET LA DÉMOCRATIE

Mesdames et Messieurs,

En abordant à cette tribune le sujet «La guerre et la démocratie», il n'y a de ma part aucune intention de faire un choix entre les diverses formes de gouvernement que chaque peuple juge à propos de se donner. Ainsi que le faisait remarquer Son Éminence le Cardinal Villeneuve, citant Balmès («Le protestantisme comparé avec le christianisme»): «L'Église ne s'est opposée au développement légitime d'aucune forme de gouvernement.»

Le Canada vit sous le régime démocratique; et le but de ces causeries est uniquement d'envisager la position du catholique en face de la guerre et du régime politique tel qu'il existe dans notre pays.

«La démocratie», a-t-on dit, en ouvrant, à St-Jean, en septembre dernier, la première séance des Semaines Sociales, «la démocratie signifie la «garantie des droits fondamentaux: le droit de «parler librement, de penser librement, de nous «assembler librement, de faire ce que nous croyons «devoir faire comme citoyens».

Nous pouvons adopter cette définition; et ce qui en ressort de prime abord, c'est évidemment l'idée de liberté: cette liberté dont M. Roosevelt a dit qu'elle se présentait sous quatre chefs principaux: Liberté de parole; liberté politique; liberté économique; liberté religieuse.

C'est dire que ce régime s'inspire primordialement du respect de la personne humaine et qu'il repose sur les droits inaliénables que chacun a reçus de Dieu. Mais comme, entre les hommes, il y a égalité de droits, chacun doit en jouir «dans une mesure juste et adéquate»; et les lois imposent à chacun de ceux qui sont subordonnés à ce régime le respect des droits de ses concitoyens qui sont placés sous sa protection.

Comme conséquence de cette égalité devant la loi, il résulte que pour chacun correspondent aussi des devoirs de justice et de charité dans le but d'ordonner la société vers le bien commun.

En plus, la démocratie n'a pas seulement un aspect politique; elle s'adresse également au domaine économique et au domaine social. Elle exige que les droits et les devoirs s'exercent dans ces trois champs d'action.

Il va sans dire que, pour ceux qui sont attachés à l'existence du régime démocratique, qui, à leurs yeux, constitue le rempart de leurs libertés essentielles, le totalitarisme, en ce qu'il comporte de concentration du pouvoir et de despotisme autoritaire, représente l'opposé de leur idéal; et la

guerre a été entreprise par eux pour sauvegarder cet idéal; ou, comme on n'a pas cessé de le répéter: Pour sauver la démocratie.

Le régime démocratique est issu de la nature même de l'homme, puisqu'il repose sur le consentement de tous les membres de la société auxquels il offre les moyens d'y participer et puisqu'il se donne pour but le souci d'agir pour le bien commun. Il est donc naturel que, mis en présence de l'absolutisme qui voulait l'asservir et la surbordonner à une domination ayant tous les caractères de l'esclavage, notre société se soit révoltée et ait décidé, puisqu'aucun autre moyen ne restait à sa disposition, de recourir à la force des armes pour défendre le système de gouvernement qu'elle s'était librement donné.

Les États engagés dans la guerre actuelle contre l'Allemagne, l'Italie et le Japon ne recherchent aucune conquête, aucune modification territoriale, ainsi que l'a proclamé la Charte de l'Atlantique. Ils entendent «respecter le droit de tous les peuples au régime politique sous lequel ces derniers vivront et ils désirent voir rétablir la souveraineté et l'autonomie de ceux qui en ont été privés par la violence». Ils veulent «favoriser l'accès pratique de tous les États... sur un pied d'égalité, au commerce et aux matières premières dont ils ont besoin pour la prospérité de leur économie, dans le but d'obtenir pour tous l'amélioration des conditions de travail, le progrès économique et la sécurité sociale».

Nos buts de guerre ainsi définis rentrent exactement dans le cadre de la démocratie telle que nous la concevons: respect de la personne humaine; égalité, justice et charité.

Du point de vue du catholique, et de notre côté, cette guerre est juste, et l'idéal qu'elle défend se conforme aux principes pour lesquels nous voulons combattre et sous l'empire desquels nous entendons vivre.

En hommes libres, nous revendiquons nos droits et nous affirmons notre respect pour les libertés de notre prochain.

De cette façon, au milieu des désastres de toutes sortes dont elle nous accable, à travers toutes les douleurs dont elle nous entoure, la guerre aura quand même attiré l'attention de la civilisation démocratique sur le sens profond des droits et des devoirs de l'individu; elle lui en aura fait apprécier davantage leur valeur essentielle. La nation qui aura consenti tant de sacrifices pour le maintien de son idéal de vie lui deviendra d'autant plus attachée qu'elle se sera pliée davantage aux restrictions et aux renoncements exigés pour la survie de son régime.

Mais, surtout, la guerre, qui aura rapproché les hommes dans la fraternité des armes, des tâches et des sacrifices, les aura mieux disposés à voir clairement les défauts de leur organisation politique, économique ou sociale et à lui apporter les modifications qui sont de nature à l'améliorer.

Car la paix aura sans doute pour effet d'éloigner les menaces du dehors; mais, en plus, elle devra aider à écarter les dangers intérieurs, que l'immense conflit aura rendus plus saisissants.

Tout ce qui est terrestre est perfectible et nul ne prétendra que les méthodes pratiquées jusqu'ici par la démocratie ne soient pas susceptibles de réformes. Ayant mieux vu et compris les défauts, l'on sera mieux outillé pour les faire disparaître.

C'est ce qui est exprimé de façon admirable dans le manifeste qu'un certain nombre de catholiques européens séjournant au Canada et aux États-Unis ont publié récemment aux Éditions de la Maison Française de New-York, et qui est intitulé «Devant la Crise Mondiale» (page 15):

«Il y a des principes qui ne doivent en aucun cas être mis en cause; tels ceux qui affirment la nécessité pour la société d'être fondée sur des relations de justice; tels ceux qui affirment les droits de la personne humaine, auxquels, en fait, les formules démocratiques, notamment les principes de suffrage universel, ont donné une expression politique. La liberté, c'est-à-dire le droit, pour le corps politique et pour ses membres, de déterminer eux-mêmes les voies qui les conduiront à leurs fins naturelles; l'égalité des citoyens devant le droit et devant les tâches de la vie; l'amitié ou fraternité civile, dont la justice est la condition et qui suppose non seulement la parenté résultant de notre origine commune, mais aussi et plus profondément encore — nous, chrétiens, nous le savons — cette fraternité où

«tous les hommes ont été constitués dans le Christ
«et qui leur demande de tendre à une amitié plus
«haute et plus universelle que l'amitié civique,
«parce qu'elle est fondée en Dieu et dans l'amour
«et la charité. Voilà des principes que les démo-
«craties n'ont certes pas eu tort d'invoquer. Leur
«tort est d'en avoir trop souvent méconnu les
«vraies bases et d'avoir été trop souvent impuis-
«santes à les réaliser. Ces principes ont leur source
«la plus pure dans l'inspiration évangélique et
«s'accordent avec l'idéal chrétien de la civilisation;
«l'œuvre de négation que l'on poursuit actuelle-
«ment à leur égard marque un recul tragique de
«cet idéal.»

Dans un livre de haute inspiration («Cohé-
rence et harmonie des choses»), M. Charles-
Arsène Henry, ancien ministre de France au
Canada, a écrit:

«Il me semble aujourd'hui que, pour qui
«réfléchit — luxe auquel personne n'est astreint
«et auquel d'ailleurs fort peu sacrifient — les recher-
«ches les plus capables de passionner l'esprit sont:
«Dans l'ordre des choses matérielles, comprendre
«le monde; dans l'ordre des idées, poursuivre une
«règle d'éthique qui nous rende compte des actions
«des autres hommes et, à la fois, nous dise à nous-
«même si nous raisonnons sainement.»

Comprendre le monde! Le monde qui, suivant
l'expression de M. Emile Baumann («Les Char-
treux»), a «roulé à une allure démente»! Là où
n'existait pas la dictature politique, la dictature
économique a tendu à le désorganiser.

Les exigences de la guerre ont accentué la dictature économique, avec cette différence que des mains de l'oligarchie financière, elle a dû passer au contrôle par l'État.

La paix devra rendre son autonomie à la vie économique; mais, à son tour, l'économique devra s'attendre à être organisé suivant le mode démocratique. Il devra être dirigé vers l'intérêt général.

C'est la pensée chère au Docteur Angélique, qui considérerait que «l'autorité a pour devoir de procurer au groupe social la justice, l'ordre et la paix; de travailler à la réalisation adéquate du bien commun».

Sans doute, nous le répétons, le principe fondamental de l'idée démocratique, c'est la liberté. Mais cela ne saurait s'entendre de toutes les libertés. L'exercice de la liberté est une chose nécessairement relative; la liberté de l'un s'affronte avec la liberté de l'autre. Les droits d'une personne sont forcément limités par les droits de l'autre personne. Pour que la vie se poursuive dans l'ordre et dans l'harmonie, les droits respectifs doivent se confondre dans les fins du bien commun. La liberté est donc restreinte par les idées de justice et de charité. C'est sur ces deux grandes vertus que le régime démocratique doit reposer. Par suite de la guerre, cette vérité a été rendue encore plus éclatante.

Il faut se joindre au souhait formulé par S. E. le Cardinal Villeneuve «que la démocratie de demain soit plus respectueuse des institutions

«salutaires de la nation et plus équitable à l'égard
«de tous, les faibles et les travailleurs comme les
«riches et les puissants».

On ne saurait effacer de la nature de l'homme son aptitude instinctive à la recherche du bonheur. Il convient que l'organisation de l'État facilite la réalisation de ce désir légitime. Dans le monde qui suivra la guerre, il faudra donc que le bonheur soit répandu d'une façon aussi générale que possible. C'est pourquoi, dans la démocratie, il faudra instaurer le règne de la liberté, de la justice et de la charité; la charité telle qu'elle a été enseignée par le Christ: «Aimez-vous les uns les autres»; car, ainsi que l'a écrit M. Jacques Maritain dans «Le crépuscule de la civilisation»:

«Aux yeux d'un humanisme intégral, un idéal
«politique d'amitié fraternelle peut seul opérer
«le travail de régénération sociale authentique.»

Et ce qu'il faut espérer par-dessus tout, c'est que ces idées de liberté, de justice et de charité, du respect de l'éminente dignité de la personne humaine, soient mises en pratique en faisant appel aux principes du droit naturel et au jeu des forces spirituelles. C'est là, suivant le mot du R. P. Delos, que se trouve «la frontière des civilisations».

Pour assainir la démocratie telle que nous l'avons pratiquée avant la guerre, il faut en faire disparaître le désordre moral et souhaiter, comme Pie XI, «le rayonnement de l'esprit évangélique sur le monde».

DEVANT LA GUERRE

Je me plais à terminer en rappelant la pensée du célèbre philosophe Henri Bergson:

«Le corps agrandi attend un supplément
«d'âme... la mécanique exigerait une mystique...
«l'humanité doit être forcée à se redresser et à
«regarder le Ciel.»

Texte de la causerie prononcée le dimanche, 28 février 1943, par l'Honorable juge Thibaudeau Rinfret, de la Cour Suprême du Canada.

LE CATHOLIQUE EN PRÉSENCE DU CONFLIT GERMANO-RUSSE

Mesdames et Messieurs,

La guerre actuelle, marquée par tant d'événements imprévisibles et des renversements d'alliances si déconcertants, a parfois semé le désarroi dans les esprits et soulevé d'épineux problèmes de morale chrétienne. En raison de ses implications idéologiques et de ses conséquences possibles, le conflit germano-russe en particulier pose, pour un grand nombre de catholiques, un cas de conscience troublant.

D'une part, la Russie des Soviets évoque et paraît s'identifier avec un système politique et social que l'Église condamne et que notre raison répudie. D'autre part, le jeu imprévu de l'ennemi et les nécessités inéluctables de la guerre en font notre allié. Situation perplexe à la vérité. Équivoque qui déroute de prime abord. Je voudrais, ce soir, analyser le dilemme à la lumière de la doctrine et du droit des gens.

La guerre, notons-le au départ, que mène l'Allemagne hitlérienne contre la Russie n'est pas une croisade. Elle est une agression non déguisée contre un pays, riche par sa glèbe et ses ressources, que des puissances de proie convoitent comme un

butin de grand prix. Elle n'est que la mise à exécution d'un rêve germanique déjà ancien, formulé dans un leitmotiv fameux: *Drang nach Osten*, cette marche, cette poussée vers l'Est, vers les terres opulentes de l'Ukraine et les trésors du sous-sol caucasien, que les théoriciens de l'expansionisme allemand, au dernier siècle, indiquaient aux ambitions conquérantes de la Prusse comme programme d'avenir et moyen d'élargir ce qu'ils appellent maintenant l'espace vital de la nation allemande.

Quand la catholique Pologne et la France eurent succombé, quand les chefs militaires du Reich eurent renoncé aux risques trop incertains que comportait une invasion des Iles britanniques, Hitler tourna les regards vers les steppes immenses de la Moscovie, où déjà, sur les frontières, ses sentinelles montaient la garde: elles assureraient pour longtemps à son peuple, pensait-il, des réserves inépuisables de blé, de pétrole et de minerais. Il décida d'y jeter le poids écrasant de sa machine de guerre afin de s'en emparer, obviant ainsi au péril d'un blocus dont il redoutait les étreintes et les effets.

Il n'y a rien là qui ressemble à une croisade, à l'une de ces guerres désintéressées, entreprises sous l'impulsion de la foi et pour un motif de haute religion. Ni dans la pensée des chefs ni dans les fins poursuivies, la campagne de Russie n'assume le caractère et ne porte le sceau d'une guerre sainte. Singuliers croisés, en effet, que ces maîtres de l'Allemagne hitlériens qui, au moment même où ils s'efforcent de supprimer brutalement la religion

sur les bords de l'Elbe et de la Vistule, prétendent lever des armées pour sauver le christianisme au delà du Dniester et sur les pentes du Caucase.

Tout au début des hostilités, les radios de Berlin et de Rome n'ont-elles pas insolemment sommé le Souverain Pontife de proclamer la croisade, de bénir leurs légions et d'appuyer de son autorité morale une campagne qu'on s'évertuait de présenter aux Catholiques sous les couleurs fallacieuses d'une expédition antibolchevique et libératrice ? Personne n'a été surpris et cela devrait suffire à calmer les consciences — de voir le Saint-Père rester sourd aux appels trompeurs d'un belligérant qui cherche à masquer les inqualifiables excès de son propre régime sous le voile d'un zèle pour l'orthodoxie pour le moins pharisaïque et d'essence douteuse.

D'autre part, qui niera au peuple russe le droit, qui lui contestera le devoir de défendre sa patrie, son sol et ses foyers contre un envahisseur qui entend le chasser de ses plaines fertiles pour le refouler vers les steppes désolées de la Sibérie ou les terres stériles de l'Arctique ? Quand il accomplit une tâche que lui dicte le patriotisme le plus sacré, serait-il donc illégitime de lui venir en aide ?

Dans un conflit comme celui qui bouleverse l'univers, il serait sûrement plus facile et moins périlleux de s'enfermer dans une naïve et splendide indifférence, puis départager les erreurs commises de part et d'autre sans se prononcer sur le fond du débat. Mais, au concret, une absolue neutralité de jugement et de conduite, qui souvent ne comporte pas moins d'inconvénients qu'une attitude

arrêtée, n'est pas toujours possible. On est parfois dans l'obligation de prendre parti, d'orienter des consciences, de suggérer des solutions. La morale catholique a, depuis longtemps, fixé des règles sages destinées à guider les âmes droites en de pareilles conjonctures où l'action, semblable à une épée à deux tranchants, est susceptible de produire des effets divers, les uns souhaitables et bons, les autres regrettables et mauvais. Le problème, qui nous préoccupe, est de ceux-là.

Certes l'idéologie qui inspire le régime soviétique est une doctrine néfaste et il faut la condamner sans ambages. Le communisme, érigé sur la négation de l'un des droits fondamentaux de l'homme groupé en société, le droit à la propriété privée, est matérialiste et athée. On l'a écrit avec justesse récemment: «Le totalitarisme marxiste est basé sur la négation absolue de Dieu; il est une tentative d'édifier un ordre total de l'Humanité sur la base du matérialisme et de l'athéisme». Aussi, faut-il se prémunir contre lui comme on le ferait contre une gangrène infectieuse et dissolvante. Mais, grâce à Dieu, le peuple russe n'est pas le régime. Si celui-ci mérite notre réprobation inconditionnée, celui-là a droit à toute notre sympathie, à tout notre appui, à toute notre admiration dans la lutte qu'il livre, pour la défense de ses terres et de ses enfants, contre le colosse germanique déchaîné sur son sol.

S'il est illicite, s'il nous est impossible de faire directement quoi que ce soit qui affermis le système communiste pratiqué par Moscou depuis un quart de siècle, rien ne nous interdit de nous

unir à la Russie contre un agresseur commun qui nous attaque injustement. Nous sommes devenus les alliés de l'URSS, il est vrai, mais, dès que notre collaboration — comme elle le doit — exclut toute association avec le marxisme, toute approbation de la philosophie politique et sociale dont les Soviets se sont faits les champions et ne dépasse pas le domaine des opérations militaires à mener contre l'ennemi commun, il n'y a rien là qui aille à l'encontre du droit des gens. Dans ces conditions, s'il arrivait que, par ricochet, le communisme y gagnât quelque prestige, ce ne serait qu'indirectement et contre la volonté de ceux qui consentent à prêter leur appui à un peuple menacé dans son existence. Leur coopération militaire resterait légitime en raison du besoin pressant où ils étaient de négocier de nouvelles alliances contre un adversaire implacable qui cherchait rien de moins que leur écrasement total et complet. L'excellente revue des Jésuites de Montréal, *Relations*, exprime le même avis lorsqu'elle écrit: «L'aide qu'apporteront... éventuellement à la Russie l'Angleterre et ses Dominions, dont le Canada, ira à maintenir dans le monde la patrie russe qui a droit, quel que soit le régime, de subsister indépendante devant les desseins impérialistes de l'Allemagne. Ce secours porté à la victime d'une agression internationale, — association de fait imposée par les circonstances, — paraît donc licite, même s'il comporte des dangers qui nous obligent à certaines réserves». D'ailleurs, bien qu'elles réprouvent toute complicité avec l'erreur et tout encouragement donné à celle-ci, l'Église et la morale chré-

tienne n'ont jamais interdit les contacts diplomatiques obligatoires et les échanges internationaux nécessaires avec les puissances infidèles ou avec des États associés à des systèmes politiques ou religieux erronés ou condamnables.

En définitive, notre cas de conscience n'est que la transposition, sur un plan considérablement élargi sans doute, de celui qui se pose au chrétien croisant un communiste sur la route et se liguant avec lui pour repousser un malandrin surgi soudainement du fourré en les menaçant tous deux. La collaboration s'arrête à la légitime défense de leurs droits d'homme, de leurs vies ou de leurs biens: elle n'implique aucune communion doctrinale de pensée, aucune renonciation aux convictions politiques propres à chacun d'eux, aucune espèce d'adhésion au système économique préconisé par l'autre.

Aussi, avons-nous salué avec une singulière satisfaction la profession de foi non équivoque de M. Churchill qui, au lendemain de la signature du pacte anglo-russe, disait en Chambre anglaise: «Personne n'a été plus opposé que moi au communisme, et je ne retire rien de ce que j'ai dit à ce sujet». Également rassurant le communiqué de M. St-Laurent, notre ministre de la justice, qui, après le relâchement des communistes détenus dans les camps d'internement canadiens, déclarait: «Le parti communiste reste un parti illégal au Canada». Il serait, en effet, bien décevant d'échapper aux serres de l'aigle nazie pour devenir la proie de l'ogre bolcheviste.

A la suite du manifeste des Catholique européens séjournant en Amérique il ne faut pas craindre d'affirmer «qu'une victoire de l'Allemagne hitlérienne aurait immédiatement pour l'ensemble du monde (et j'ajoute pour la chrétienté) des conséquences d'une ampleur et d'une gravité que n'entraînerait pas une victoire même éclatante de la Russie». En effet, si l'Allemand allait triompher, il n'y aurait plus aucun obstacle pour lui barrer la route, aucune puissance temporelle capable de le tenir en échec, de s'opposer à ses projets de paganisation et d'asservissement des peuples. Les satellites de Berlin, même pris ensemble, resteraient sûrement impuissants devant un Reich victorieux. Une victoire russe — les événements le laissent prévoir — sera nécessairement une victoire partagée, d'où l'URSS, sortira sans doute avec un prestige et une influence accrus mais efficacement contrebalancée par le bloc des nations unies, dont les États-Unis et la Grande-Bretagne qui, nous pouvons l'espérer, agiront à la façon d'un contrepoids neutralisateur et défensif pour le cas où Moscou oserait manifester des prétentions excessives ou des intentions inconciliables avec les traditions de l'Occident.

Dans le cadre de ces réserves et avec toutes nuances qu'elles comportent, l'alliance russe s'explique et se justifie.

Serait-il téméraire d'espérer que mieux instruite par les prises plus fréquentes de contact avec le monde occidental amenées par le conflit, la Russie renonce enfin à ses activités subversives, restaure

les justes libertés qui assurent la dignité de la personne humaine et revienne aux principes chrétiens de société et de gouvernement? N'est-ce pas à cette vieille nation slave que Pie XII faisait allusion le 31 octobre 1942, dans sa prière pour la consécration du genre humain à la Vierge Marie, quand il disait: «Donnez la paix aux peuples séparés par l'erreur et la discorde, et surtout à ceux qui professent une telle dévotion à votre égard qu'il n'existait chez eux aucun foyer qui fût sans votre icône vénérée, aujourd'hui souvent cachée dans l'attente de jours meilleurs; donnez-leur la paix et faites-les revenir au seul vrai bercail du Christ sous le seul vrai Pasteur».

Pour nous catholiques, notre devoir est là tout indiqué. Sans exclure nos ennemis égarés dans le fascisme ou le nazisme, nous avons une obligation particulière et plus pressante de prier pour nos frères d'armes qui, là-bas, sous le ciel boréal ou dans les steppes enneigés de l'Ukraine, combattent et meurent pour une cause juste qui nous est commune. Il faut demander à Dieu que ce grand peuple religieux et mystique, aux attaches chrétiennes millénaires, purifié enfin dans l'épreuve, dans la misère et le sang, assagi par les leçons de l'expérience de l'histoire, retrouve les principes de l'équilibre social humain et les sentiers de l'unité catholique pour son propre salut, pour la paix du monde et le triomphe du Christ-Roi.

Texte de la causerie prononcée le dimanche, 7 mars 1943, par le Révérend Père Arthur Caron, O.M.I.

L'Hon. major général L. R. Laflèche,
ministre des Services Nationaux de guerre.

GUERRE ET PATRIOTISME

Mesdames et Messieurs,

Je venais d'accepter l'invitation de me joindre à ceux de nos distingués compatriotes qui vous montrent le Catholique devant la guerre, lorsque m'est tombé sous les yeux un petit livre dont l'opportunité m'a ravi. C'est un nouvel album publié par un grand éducateur de Trois-Rivières, M. l'abbé Albert Tessier, qui, depuis plusieurs années, consacre ses loisirs et son talent à faire comprendre et à faire aimer — ce qui revient au même — les choses de chez nous. Je saisis l'occasion de l'en féliciter pour ma part. Je le remercie surtout de m'avoir suggéré l'idée de vous parler aujourd'hui du patriotisme, puisque son nouvel album, illustré de magnifiques photographies de nos campagnes et de nos gens, est intitulé: *La Patrie, c'est ça!*

Ce titre est emprunté d'un récit que le juge Adjutor Rivard, de Québec, a inséré dans son beau livre, *Chez nous*, que nous avons tous lu et qui se répand heureusement, en traduction, dans nos populations de langue anglaise. Un jeune

campagnard demande à son Oncle Jean qu'est-ce que c'est que la Patrie. Le vieux lui indique du doigt le lot de terre que son ancêtre Nicolas, venu du Perche, «comme qui dirait un about de la Normandie», a défriché en pleine forêt vierge, et que six générations ont amélioré pour en faire une ferme prospère, en laissant quelque chose d'eux-mêmes dans chaque motte que la charrue retourne aujourd'hui sans effort.

«Comme l'Oncle Jean, chaque habitant demeure sur le bien de ses gens, nous dit l'auteur de *Chez nous*. Ça fait toute une paroisse attachée à la terre, pas vrai? Puis, au milieu, il y a l'église; à côté, le cimetière; tout près, le presbytère, avec le curé dedans. Et, après notre paroisse, il y a une autre paroisse, puis une autre, puis une autre, toutes pareilles, et chacune avec son clocher, son curé, ses morts, son vieux sol travaillé par les pères, et qu'on aime plus que soi-même... C'est ça, la Patrie!»

L'Oncle Jean ne s'est guère éloigné de son village. S'il connaît les paroisses environnantes, «toutes pareilles», il conçoit mal que d'autres paroisses, peut-être différentes, couvrent en réalité la moitié d'un continent, d'un océan à l'autre, et que partout, à des milliers et des milliers de lieues de distance, se trouvent d'autres Canadiens établis autour de leur église, aussi attachés que l'Oncle Jean au sol que leurs pères ont défriché et qui représente de même, à leurs yeux, la Patrie. Que ce soit au bord de la mer, du fleuve, du lac ou de la rivière, dans la plaine ou sur la montagne,

dans la ville ou dans le faubourg, chacun a sa «petite patrie» — c'est-à-dire le lieu où sa mère lui a appris à marcher, à parler, à prier; où il a connu les joies et les peines de toute existence humaine; où les vieux sont morts; où les enfants ont repris les outils de travail des parents pour améliorer leur héritage; où grandissent maintenant les enfants des enfants. C'est le domaine, vaste ou étroit, où chacun se remémore ses souvenirs intimes; c'est le coin de pays où il espère mourir en voyant ses fils, heureux, garder les traditions de la famille. Chacun a ainsi sa «petite patrie» qu'il a d'autant plus raison d'aimer qu'elle forme une cellule de la grande patrie qui est notre Canada.

Nous, Canadiens-Français, avons plus de raisons que tous autres de l'aimer, cette grande patrie, puisque ce sont nos ancêtres qui ont découvert le Canada et qui furent les premiers à le coloniser, qui ouvrirent les premiers chemins reliant l'Atlantique au Pacifique, qui répandirent par tout cet immense continent la foi catholique et le parler français. L'héroïsme des pionniers de la Nouvelle-France, leur ardeur évangélique et leurs exploits épiques leur avaient gagné le plus vaste empire du monde. La fortune des armes a fait passer à la Couronne britannique tout ce territoire que nos pères avaient acquis aux rois de France. Si la Providence a voulu que nous restions dans l'Amérique du Nord un témoignage, comme l'a si bien dit Louis Hémon; si la Providence a voulu que ce témoignage que nous sommes s'amplifie avec le temps pour graver plus profondément le

caractère catholique et français en terre américaine, la Providence a aussi voulu que d'autres races viennent nous aider à constituer la Patrie canadienne.

Je sais combien ce mot de *race* est devenu dangereux, depuis quelques années qu'on en fait un outil de guerre. Dans un rêve monstrueux de mégalomanie, Hitler a prétendu que la race aryenne devait seule prospérer en Europe et dominer toutes les autres nations; et nous prévoyons déjà l'horrible fiasco de sa criminelle entreprise.

L'expérience et l'histoire nous ont montré que la race ne suffit pas à édifier une nation. Le grand critique français Ferdinand Brunetière, qui fut aussi un profond penseur, nous a clairement expliqué que ce n'est pas la communauté de race qui crée la patrie, mais que c'est au contraire l'idée de patrie qui a créé les races. «L'honneur de notre humanité moderne, dit-il, est de s'être émancipée de la servitude ou de la fatalité du sang. Qui ne sent le danger de diviser l'humanité en races supérieures et en races inférieures, pour entretenir parmi les hommes des haines inexpiables, des haines de sang, des haines animales?» A ce compte, une race n'aurait qu'à invoquer sa prétendue supériorité non seulement pour opprimer les races inférieures, mais pour les supprimer. Elle seule pourrait prétendre au succès, tandis que les autres lui seraient asservies. «L'animal ne peut se soustraire à cette fatalité de la race ou de l'espèce, conclut le grand moraliste; on ne peut faire un tigre d'un agneau, ni un renard d'une

poule. Mais nous, messieurs, nous ne sommes hommes que dans la mesure où nous nous libérons de cette servitude animale.»

Parmi les peuples que l'on dit jeunes, les États-Unis d'Amérique nous donnent chaque jour l'exemple de leur patriotisme en action. Or, vous savez comme moi de combien de races différentes s'est formé ce peuple aujourd'hui plus fier que tout autre de sa nationalité américaine et aussi résolu à jouer un rôle prépondérant dans le conflit mondial du nazisme contre la liberté.

Parmi ce que notre Oncle Jean appellerait les *vieux pays*, la France est sans doute celui qui tient depuis le plus longtemps à nos cœurs. J'ai eu l'avantage de vivre dans ce merveilleux pays et d'en approcher toutes les classes sociales; je me glorifie de m'être battu pour défendre son sol attaqué, et j'ai été le douloureux témoin de sa défaite en 1939. Or, mon expérience personnelle n'a fait que confirmer les leçons que l'histoire m'avait apprises. Le Français est le peuple le plus patriote, le plus industriel, le plus raisonnable et le plus religieux qui soit. Ne le jugez pas, je vous en prie, par ses aventuriers, ses fantoches et ses intrigants politiques qui, pour la honte de leur pays, excellent aussi dans leur métier et donnent à l'étranger de déplorables échantillons de l'âme française. Nous avons au Canada, comme tous les autres pays du monde, nos brebis galeuses et nos moutons noirs qui ne prouvent heureusement pas que nos pâturages soient infestés. Aimons-nous moins notre province et notre Canada parce

que des politiciens outranciers nous abusent ou parce que des financiers véreux nous ont volés?

Notre ancienne mère-patrie, qui a gardé le beau nom de « fille aînée de l'Église », reste le pays des miracles, le foyer du patriotisme qui illumine toute l'histoire du monde et dont vous verrez prochainement le ressaut victorieux. Or, la France a trouvé sa vigueur et son génie dans l'assemblage des races différentes dont son peuple est formé et qui sont gauloise, grecque, romaine, flamande, basque et celte.

Cet exemple de la France et des États-Unis prouve assez que le patriotisme ne découle aucunement d'une communauté de race, mais d'une communauté d'intérêts, de souvenirs et d'aspirations.

La Providence a donc voulu que d'autres races se joignent à la nôtre pour reprendre et amplifier l'héroïque labeur des pionniers catholiques et français, qui furent nos aïeux. Notre droit d'aînesse nous a conféré des privilèges précieux et nous impose aussi d'impérieux devoirs. J'estime que notre premier devoir, à nous Canadiens-Français, consiste à nous respecter nous-mêmes et à honorer la foi, la langue et les traditions de nos ancêtres, afin de les faire respecter et honorer de tous nos compatriotes canadiens. Pour établir la concorde et bien servir son pays, il importe que tous les citoyens se respectent et s'honorent réciproquement, reconnaissent mutuellement leurs mérites et leurs qualités. Nous devons sans doute reven-

diquer nos droits, mais à la condition de remplir d'abord nos devoirs.

En ce temps de guerre, le devoir le plus pressant de tous les Canadiens ne consiste-t-il pas à s'unir pour défendre notre commune patrie qui est le Canada ?

Je sais que certains d'entre nous, hélas ! ne croient pas encore que le Canada est en danger, et nous reprochent de nous éloigner de nos propres frontières pour empêcher l'ennemi de venir opérer ses dévastations sur notre territoire. A supposer que ces reproches soient sincères, nous ne pouvons que plaindre aussi sincèrement la courte-vue de ces pacifistes à qui les terribles événements de ces trois dernières années n'ont pas encore appris la réalité d'une guerre universelle et qui n'en pressentent pas les effroyables conséquences pour tous les peuples qui y sont engagés.

Si l'Oncle Jean, qui ne s'est jamais bien éloigné de son village, n'a pas le temps de lire les journaux qui le mettraient au fait du sanglant bouleversement qui s'opère aujourd'hui dans le monde, il a au moins le bon sens de se fier à la sagesse et aux avis de son curé qui lui a lu, en chaire, la lettre pastorale que le cardinal-primat de l'Église canadienne et tous les archevêques et évêques du Canada catholique lui ont adressé, le 31 mai dernier, pour indiquer aux fidèles du pays l'attitude qu'ils doivent tenir dans la présente guerre.

L'Oncle Jean a assez de *jarnigoine*, comme il dit, pour savoir qu'il ne suffit pas d'admirer et d'aimer sa patrie, mais qu'il faut encore se tenir

prêt à la défendre. Aussi a-t-il accroché, au-dessous du Christ qui pend au mur de la grand-chambre, le fusil qu'il a hérité de son père, avec une poire à poudre et une corne à balles. Et lorsqu'il s'agenouille avec sa famille pour la prière du soir, l'Oncle Jean aperçoit l'arme de défense qui appuie le crucifix, et la même pensée prélude aux oraisons quotidiennes: «Je voudrais bien le voir, l'étranger qui viendra me prendre ma terre! Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il!»...

Si un certain nombre d'entre nous sont encore assez mal renseignés ou assez aveugles pour ne pas voir par eux-mêmes la gravité de l'heure, qu'ils écoutent au moins le conseil de nos pasteurs, qui ne font qu'interpréter l'auguste voix du pape, en nous adjurant de fournir tout l'effort de patriotisme qu'il nous est possible de donner afin de défendre, de près ou de loin, notre pays et notre civilisation, notre liberté, notre religion, nos familles et nos biens, c'est-à-dire, en un mot, notre patrie.

Texte de la causerie prononcée le dimanche, 14 mars 1943, par l'Honorable major général L. R. Laflèche, ministre des Services Nationaux de guerre.

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET LA GUERRE

Mesdames et Messieurs,

La liberté de nos consciences est-elle vraiment en jeu dans cette guerre ?

Question à laquelle nul homme loyal ne peut répondre avec légèreté; car aucune exagération n'est ici permise; aucune sollicitation des faits n'est licite; aucune affirmation ne peut être produite qu'on ne justifie devant sa propre conscience. Se donner le change à soi-même serait ici vain, cynique et déshonorant.

Le chrétien tremblerait plus que d'autres de n'être pas entièrement, absolument sincère et droit: le problème de la liberté de conscience le met en face de son Dieu, le force à s'interroger sur ses rapports avec lui.

Du moment où le Christ est venu ici-bas chercher pour son Père des adorateurs en esprit et en vérité, du moment où il met le fondement de notre salut dans un acte d'amour, dans ce cri de l'âme: *Notre Père, qui êtes aux Cieux*, il nous apporte la liberté de conscience; ou plutôt il l'exige pour

nous. Rien, en effet, sauf cet acte personnel, jailli librement de ma conscience ne peut assurer mon salut, mais réciproquement cet acte libre est nécessaire pour réaliser en moi le règne de Dieu cherché par le Christ.

Aussi la liberté de la conscience humaine devient à la fois un droit de Dieu et un droit de l'homme. C'est un droit de Dieu: son droit de venir réaliser son œuvre dans nos cœurs; c'est un droit de l'homme, son droit de répondre à l'amour de son Dieu, de le louer et d'arriver au salut qu'il promet. Avec cette liberté s'affirme notre dignité d'homme, cette dignité voulue par Dieu et maintenue par lui dans ses rapports avec nous; car il nous a fait libres, et c'est notre hommage libre qui l'honore, non une soumission de galérien dont Il n'a que faire. — Et moi, chrétien, qui dans la société où je vis réclame cette liberté comme un droit, je la reconnais à tous mes concitoyens, qu'ils partagent ou non ma foi; car je respecte en eux le mystère de leurs rapports avec Dieu, et la liberté de Dieu qui donne ses grâces à son heure, et la liberté de mes frères qui, s'ils doivent répondre à l'appel de Dieu, doivent aussi le faire par un acte de volonté qui engage leur responsabilité et leur liberté.

Aussi la liberté de conscience est-elle un des principes fondamentaux de toute société qui respecte les droits de Dieu et les droits de l'homme; et lorsque nous voyons porter sur elle une main sacrilège, nous éprouvons la douleur d'un chrétien atteint dans sa foi. — Le sursaut d'indignation

et de colère d'un homme lésé dans sa dignité; et il s'y joint, n'est-ce pas, l'émoi que nous inspire notre tendresse pour ces faibles, ces simples, ces humbles, ces enfants moins aptes que nous à se défendre contre la violence et l'erreur, et premières victimes des atteintes à la liberté de conscience, — tous ces petits, chers à Notre Seigneur, dont la liberté, parce qu'ils sont faibles, a été confiée à notre garde, à nous qui sommes forts.

Dans quelle mesure et comment cette liberté des consciences est-elle en jeu dans cette guerre?

Avec la loyauté dont je parlais en commençant, regardons les faits. Oui ou non, la liberté des consciences et celle de Dieu existent-elles là où le nazisme a étendu son pouvoir? La liberté ne perd-elle pas tout le terrain qu'il gagne? Si enfin il la supprime ou la restreint, n'est-ce pas en vertu de ses principes mêmes, par une logique qui ne nous laisse que l'alternative de briser son joug de violence ou d'abdiquer, pour nous et pour nos frères, la liberté de nos consciences?

Tel est le problème. — Mais nous ne sommes pas les premiers à le poser. L'Église l'a fait avant nous, et le Pape, en qualité de gardien des droits de Dieu, de défenseur de la liberté des âmes. — Vicaire du Prince de la Paix, Père de tous les fidèles, jamais il n'éteint la mèche qui fume encore; jamais il ne provoque la lutte contre les pouvoirs publics dont l'irritation tournerait au détriment des fidèles. On lui a assez reproché cette réserve, cette modération, cette absence de passion et de préjugés nationaux: elle donne aujourd'hui à ses

paroles soigneusement choisies, à son ton mesuré, calme, serein, une force plus grande, une portée plus solennelle.

«Non, grâce à Dieu», dit Pie XI, parlant la veille de Noël 1937 au Collège des Cardinaux, «non, grâce à Dieu, nous n'avons pas perdu le sens des choses, et nous donnerons aux choses leur vrai nom. En fait la persécution religieuse sévit en Allemagne. Depuis longtemps certains ont dit et ont fait croire qu'il n'y a pas de persécution. Nous, Nous savons au contraire qu'elle existe et que c'est une persécution grave, et même comme il y en a rarement eu d'aussi terrible et pénible, d'aussi triste dans ses conséquences les plus profondes... Notre protestation ne saurait donc être plus explicite, plus élevée à la face du monde.»

La même année 1937, le Saint Père, dans une Encyclique adressée à l'Église entière, résumait ses expériences de l'hitlérisme. «Elles révèlent, dit-il, des intrigues qui ne visaient qu'à une *guerre d'extermination*.» Partout on a semé «la haine, la diffamation, une *hostilité de principe* soit voilée, soit ouverte, alimentée à mille sources et agissant par tous les moyens contre le Christ et son Église.» «Particulièrement, ajoute-t-il, la lutte ouverte contre l'École confessionnelle... la suppression du droit de suffrage à ceux des catholiques qui ont le droit de veiller à l'éducation de la jeunesse,... manifestent... la *gravité impressionnante de la situation*, et l'*angoisse sans exemple des consciences chrétiennes*.»

«Votre foi, avait-il dit en une autre occasion, (2 avril 1934), votre foi est éprouvée... au feu de la persécution tant ouverte que cachée»; une «propagande... travaille avec séduction et ardeur à vous faire adopter une nouvelle perspective de vie qui s'éloigne du Christ et retourne au paganisme.» — «L'attachement des catholiques à leur foi et en particulier la fidélité de certaines classes de fonctionnaires catholiques est soumise à une pression aussi contraire au droit qu'à la dignité humaine» par des «mesures de contrainte cachées ou apparentes, par l'intimidation, par la perspective de désavantages économiques, professionnels, civiques, et autres.»

C'est là, il est facile de le reconnaître, la forme habituelle des atteintes à la liberté de conscience, mais on use ici d'armes plus modernes, savantes, raffinées. Pie XI les résume: «prépondérance de la violence et de la menace» d'une part, «tromperies de l'astuce et de la fiction» d'autre part.

Elles alternent avec une machiavélique prudence: la brutalité sert à assurer la pénétration spirituelle de l'erreur; la crainte ouvre l'accès des âmes aux idées païennes qui les empoisonneront; c'est Pie XI lui-même qui évoquera Néron et Judas, — la violence cruelle et l'apostasie traîtresse. — Veut-on des exemples? Voici, le 11 août 1935, à Munich, les hommes des Sections d'Assaut, — (et il faut les avoir vu défiler pour savoir quelle force d'intimidation ils possèdent), — les voici qui martellent le pavé en rythmant: «Les prêtres à la potence! A bas les prêtres»; des

mots d'ordre passent: «La jeunesse est à nous, et non pas aux curés». — Vingt séminaires sont un jour fermés: «J'ai été ravi, — j'insiste sur ce terme, ravi, — dit M. Reder, fonctionnaire de l'Éducation du Reich, — d'effacer de la surface terrestre, d'un seul trait de plume, vingt séminaires de curés. Je dois dire cependant que ce n'est qu'un début.» — En même temps, on cherche à obstruer les voies par lesquelles la lumière de vérité peut se faire jour jusqu'aux âmes de bonne volonté. Le Pape a dit aux catholiques allemands: A cette heure où vous êtes circonvenus, investis par l'erreur et le mensonge, «vous avez doublement droit à entendre de la part du Christ une parole de Vérité». Oui, mais les imprimeries qui éditent le message du Pape sont fermées, les périodiques qui le reproduisent sont interdits; des hommes qui le copient pour le répandre sont arrêtés. Le monopole de fait de la radio, de la presse, du cinéma, de l'édition, la surveillance policière, la pression sur l'école, sur les associations de jeunesse, et enfin, un déferlement inouï de mensonges sans laisser à la vérité la possibilité de se faire entendre, tout converge vers un seul but: *mettre un écran entre les âmes et la vérité, les enfermer dans le cycle infernal des nouvelles idées incompatibles avec le christianisme, et par l'effet combiné de la crainte, de l'asphyxie des intelligences, de leur saturation par l'erreur, les empêcher de parvenir au Christ.*

* * *

Si c'est ainsi que le nazisme maître du pouvoir presse sur la conscience de chrétiens allemands, de concitoyens dont il a besoin pour ses usines, ses plébiscites, ses armées, qu'en sera-t-il dans les pays conquis, et pour les peuples, serviteurs nés, pense-t-il, du peuple des maîtres, *Herrenvolk*? De fait, nous trouvons le même mélange de menace et de perversion spirituelle avec cette différence que dans la mesure où les peuples sont vaincus et cèdent, il n'est plus besoin de prudence ou d'élé-gance: la menace peut se réaliser en atrocités. Le bruit de celles-ci est parvenu jusqu'à nous; mais, avouons-le franchement, nous sommes parfois tentés de lui fermer nos oreilles. Ce serait une injustice envers des frères qui luttent pour la liberté de leurs âmes, ce serait une impiété et une trahison à l'égard de Dieu, dont les droits dans le monde sont mis en péril. Nous sommes assez virils pour voir simplement, loyalement la vérité en face: elle aussi nous libérera. Nous avons sous la main des centaines de dépositions officielles, de témoignages oculaires. Si le triage de ces documents nous effraie, ayons la simplicité de nous référer à ceux qui sont entre les mains de l'Église, remontons à cette source de lumière. Voyons par exemple ce rapport adressé au Pape Pie XII, par le Cardinal Hlond, après l'invasion allemande.

«L'Hitlérisme, dit-il, a pour but la destruction systématique et totale de l'Église catholique dans les riches et fertiles territoires de Pologne qui ont été incorporés au Reich... Dans beaucoup de

districts, la vie de l'Église a été complètement écrasée... le culte catholique n'existe pour ainsi dire plus; la parole du Seigneur n'est plus prêchée, les saints Sacrements ne sont plus administrés, même aux mourants. Dans certaines localités, la confession a été interdite. Dans le reste du territoire, les églises ne peuvent rester ouvertes que le dimanche, et pour un temps d'ailleurs très court... L'Action catholique a été complètement supprimée. La presse catholique a été détruite. La moindre initiative en matière de vie religieuse est interdite. Les œuvres et associations charitables ont été dispersées.»

Le 16 et le 17 novembre 1940, Radio-Vatican disait: «Les Associations Catholiques... ont été dissoutes, les institutions d'enseignement catholique ont été fermées et les professeurs et maîtres d'écoles catholiques ont été réduits à une misère extrême, ou bien ils ont été envoyés dans des camps de concentration. La presse catholique a été rendue impuissante... Dans la région de Poznan, à elle seule, le nombre des prêtres internés dans des camps s'élève à 200». Et le Pape lui-même, Pie XII, de dire, en s'adressant aux Polonais: «Devant nos yeux passent des visions d'horreur insensée et de triste désespoir... nous espérons que Dieu ne permettra pas, dans Sa Grâce infinie, que l'exercice de la religion soit empêchée dans votre pays, nous espérons, malgré les nombreuses raisons de crainte que nous inspirent les plans bien connus des ennemis de Dieu.»

Le 20 mars 1941, Radio-Vatican, — l'on sait que ses ondes sont obstinément brouillées dans tous les pays d'Europe soumis à l'Allemagne hitlérienne, mais que de son petit îlot de liberté, le Vatican continue à clamer la vérité au monde, — ce 20 mars 1941, donc, il disait: «Notre intelligence est noyée au fond d'une mer de mensonges; notre volonté n'a plus aucun moyen, semble-t-il, de se libérer des étreintes de la force pour être fidèle aux consignes de Dieu, *pour mettre en valeur son libre arbitre*, ses aspirations spirituelles, *la vieille foi chrétienne qui a fait la civilisation dont nous vivons*. *Nous ne pouvons plus développer en nous la Personne du Christ...*»

* * *

Voilà ce qu'est devenue la liberté des consciences, le droit de l'homme et le droit de Dieu. Mais ces atteintes ne sont pas l'effet d'un emportement passager tel que, hélas!, en connaissent toutes les révolutions et toutes les guerres. La violence est ici mesurée, calculée, pesée, pour arriver à un but d'ordre spirituel, que Pie XI déclare un nouveau paganisme, «une véritable apostasie», que Pie XII nomme un plan bien connu des ennemis de Dieu, que Radio-Vatican affirme être «une hérésie terrible». C'est que, dès le début, bien avant son arrivée au pouvoir, l'hitlérisme s'est défini lui-même comme une doctrine, une philosophie, le principe d'une nouvelle civilisation. C'est au compte de cette nou-

velle conception du monde, fondée sur la race, sur le rang et sur l'orgueil, et non plus sur la liberté des âmes, sur l'amour et sur la rédemption par la Croix, qu'il entreprend la conquête du monde. Nous disions tantôt que la liberté de nos consciences à l'égard de l'État nous a été apportée par le Christ; il en pose les bases quand il dit: Rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu. Écoutons maintenant ce passage, cité textuellement, d'après *l'Osservatore Romano*. «On ne peut plus dire...: Donnez à César ce qui est à César et à l'Église ce qui est à l'Église, car nous ne connaissons qu'un seul commandement: Tout pour l'Allemagne... Les fronts sont ici nettement tracés. L'un s'appelle le Christ; l'autre l'Allemagne. Il n'y a pas d'autre front. Il n'y a pas davantage de compromis. Seule une décision nette.» Après ce blasphème contre lequel l'âme de nos frères catholiques allemands proteste avec horreur, j'en suis sûr, écoutons de nouveau la station du Vatican; elle nous dit, le 20 mars 1941: «Il ne faut jamais donner le spectacle de chrétiens qui, pour se sauver, pactisent avec les ennemis de Jésus... Les biens que l'on garde par une paix apparente et momentanée, mais en perdant l'honneur de chrétiens, sont des biens frappés à mort. Nous n'en jouirons pas, et une paix de compromis ne dure jamais, mais elle sert seulement à couvrir des entreprises mauvaises pour la ruine de la chrétienté. Courage, courage et force, chers amis, Jésus est là... Faisons hardiment et fièrement comme lui, ne craignons rien, sinon de Le perdre.»

Ainsi parle cette voix qui vient du Vatican. Peut-être n'avions-nous pas ambitionné l'honneur d'avoir à défendre un jour les droits de Dieu et les droits de l'homme, la liberté de nos frères et la nôtre. Peut-être avions-nous ambitionné une destinée plus ordinaire et moins haute. Mais nous ne sommes pas maître de notre vocation.

C'est Dieu qui est le maître de notre vocation historique comme il l'est de notre vocation individuelle. A nous de la suivre; à nous de discerner la pure ligne spirituelle qu'elle nous trace parmi les complexités de la vie. Là où elle nous conduit, là est Dieu: «ne craignons rien sinon de Le perdre».

Texte de la causerie prononcée le dimanche, 21 mars, par le Révérend Père Thomas Delos, O.P.

LA GUERRE ET LES LIBERTÉS CIVILES ET POLITIQUES

Mesdames et Messieurs,

Devant le spectacle, d'épouvante biblique, que se donne à elle-même l'humanité en guerre; sous ce déluge de fer et de feu qui n'épargne pas un continent, pas une mer; alors que les esprits et les cœurs affolés cherchent éperdument quelque cime, le coin de terre, où puisse se réfugier un suprême espoir, le Catholique sait au moins quelle barque, quelle arche sainte porte un gage certain de perpétuelle survie.

Il y a plus d'un siècle que le grand historien protestant Macaulay, dans son évocation prophétique du naufrage universel, rappelait cette pérennité de l'Église catholique. Macaulay écrivait, en 1830:

«L'Église catholique a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements qui existent aujourd'hui, et nous n'oserions pas dire qu'elle n'est pas destinée à en voir la fin. Elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne,

avant que les Francs eussent franchi le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante à Antioche, quand les idoles étaient adorées dans le temple de la Mecque. Elle peut donc être grande encore et respectée alors qu'un voyageur, venu de la Nouvelle-Zélande, s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre une arche démantelée du Pont de Londres, pour dessiner les ruines de Saint-Paul.» (Revue d'Edimburg, 1830).

Sans doute, ces temps ne sont pas révolus. Grâce à Dieu, les bombes allemandes n'ont pas réussi à faire de la métropole britannique une solitude, et Saint-Paul, meurtri, est toujours debout. Mais les effroyables réalités dont nous sommes témoins ne semblent qu'une étape dans la vision de l'historien anglais à travers les siècles, le prélude d'une tragédie inachevée. Et, dans ces ruines matérielles sur quoi plane l'Idée sereine et victorieuse, peut-être faut-il voir à la fois la Menace dans toute son horreur et les conditions de notre salut.

Car Londres, ville déserte, ville anéantie, n'est qu'un symbole.

Ce n'est pas seulement l'Europe que submerge, cette fois, l'invasion des Barbares venus de la Germanie; ses flots ont commencé de déferler sur nos rives. Nous savons, par l'histoire, la fragilité des empires devant ces hordes-là, — et nous sommes de l'Empire qui serait leur proie.

Nous savons, par l'Ennemi lui-même, pourquoi il nous fait la guerre, et que son rêve — le cauchemar qui le hante depuis plus de quinze siècles —

est l'asservissement des races à la sienne. Il l'a crié, il s'est promis la joie du tyran, et partout où il a passé en vainqueur, ses atrocités ont sanctionné ses harangues et démontré que, ces promesses-là, il peut les tenir. Pour les peuples qu'il aura vaincus, le désastre marquera, parmi tant d'hécatombes, la fin de la liberté, de toutes les libertés.

Cet ennemi-là, en effet, ne guerroye pas seulement par esprit de conquête territoriale ou politique, pour établir sa domination sur les seules «terres charnelles». Il n'accumule pas ruines sur ruines, il ne détruit pas villes et moissons, hommes, femmes et enfants pour seulement se créer de nouveaux tributaires. Dans ses fourgons motorisés, sous les ailes de ses avions, dans les flancs de ses sous-marins, il n'a pas que des explosifs comme engins destructeurs.

Il apporte avec lui ses Dieux.

Ses dieux — qui sont l'orgueil de la Puissance et la force sauvage, mais sacrée pour lui, de l'Instinct: les éternels ennemis du Dieu de raison, de charité et de justice, qui est le nôtre.

Et, pour satisfaire à ces dieux-là, les ruines matérielles, les rapines, le sang ne suffisent point, non plus que le sacrifice des lois positives qui, chez les peuples civilisés, garantissent les libertés sociales. Contempteur cynique des principes du droit naturel, c'est aussi de notre Foi que l'ennemi veut éteindre la flamme, notre conscience qu'il entend violer.

Pour lui, le sens brutal et complet de la «guerre totale», c'est l'emploi inhumain de toutes les

armes, légitimes ou non, mais aussi, avec le rapt du patrimoine national, l'anéantissement de notre avoir moral et spirituel.

* * *

Tel étant l'ennemi, et telle, la guerre qu'il nous fait, l'autorité compétente, le Pouvoir, responsable du salut public, pouvait-il se dérober au devoir d'organiser un effort total de suprême résistance ?

Dans leur appel à la nation, les chefs de la nation, mieux éclairés que nous, ont assigné à chacun sa tâche, sa part des sacrifices à consentir pour la défense commune. Aux uns, les rigueurs de la servitude militaire et les risques des champs de bataille; aux autres, les lourds impôts; à tous, le renoncement à la vie libre du temps de paix.

Ce qui doit être sauvé à tout prix ne peut l'être qu'à ce prix.

Voilà ce qu'ont su voir ou pieusement deviner ceux des nôtres qui, aptes à faire la guerre, sont tout de suite allés là-bas, au front, barrer la route au monstre.

Mais nous, les civils ?

Nous, les non combattants, qui avons tellement moins à porter, nous laissons-nous entraîner par le généreux élan de ceux qui se battent pour nous, et sur qui pèse l'impôt du sang; n'arrive-t-il pas plutôt que nous paraissions vouloir leur marchander le secours matériel et moral dont ils ont besoin ?

Nous comprenons mal que, par ses innombrables décrets, arrêtés, règlements et ordonnances, l'État, s'il respecte la liberté religieuse, porte atteinte à nos autres libertés traditionnelles. Car tel est bien le sens, tant qu'elles dureront, de toutes ces nouvelles lois.

Elles ont imposé le rationnement dans le boire et le manger; elles ne nous laissent plus libres de travailler comme il nous plaît, de voyager à notre gré; elles énervent le commerce, déconcertent l'industrie, suspendent l'exercice du droit de propriété, violent le principe de la séparation des pouvoirs, et, substituant le *placet* d'un ministre à l'autorité judiciaire, elles vont — en régime démocratique — jusqu'à supprimer la liberté de parole et celle de la presse.

Il n'est pas moins vrai que nos lois constitutionnelles, la Grande Charte, l'Acte de Québec, tout notre droit public, et notre vieux droit privé, nous assurent l'exercice de ces libertés qui, dans le domaine civil ou politique, créent et protègent la vie normale de la Cité. Il est bien certain que nos lois d'hier garantissaient les libertés que nous ravissent les lois d'aujourd'hui.

Mais, plutôt que d'en élaborer l'inutile démonstration, ne devons-nous pas soutenir le moral, éclairer la religion de ceux-là qui ne voient pas bien le sens, la raison de ces décrets et qui doivent quand même en subir les sanctions? Puisque, si loin du front, on paraît l'oublier, ne devons-nous pas rappeler sans cesse le fait sans lequel rien ne se comprend mais qui explique tout: le fait de

guerre, le conflit universel dont on n'avait pas prévu tous les risques; et que tous ces empiètements sur notre législation, ces «sabotages» des principes de l'ordre, ce sont des «mesures de guerre».

Car la guerre, qui est le Désordre, a aussi son Code, œuvre de la Nécessité et qui ne sait être que dur, vorace, impitoyable, comme ses autres armes de combat.

Parce que, à l'état de paix succède l'état de guerre, à notre droit commun s'est substitué le droit de guerre qui, telle la guerre elle-même dans sa marche sanglante, bouscule tout — privilèges, traditions et libertés, — tout ce qui fait obstacle à l'effort producteur d'une force toujours plus grande.

— Mais alors, c'est le scandale de la Force qui prime le Droit!

— Le vrai scandale, c'est la guerre, et pour le faire cesser, il n'y a que la force, — la force qui peut être juste comme la justice doit être forte.⁽¹⁾

Et, en attendant qu'avec la victoire tout rentre dans l'ordre, il ne faut pas permettre que les rigueurs de ces lois de guerre nous en cachent la légitimité — et le bienfait; même si nous jugions, nous, qu'elles ne sont pas toutes ce qu'elles devraient être, même si nous croyions y relever des erreurs, voire des fautes, dont les auteurs auraient à rendre compte — quand l'ennemi ne sera plus là.

¹ «Il faut mettre ensemble la justice et la force; et pour cela faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste.» (Pascal).

Nous ne pouvons pas méconnaître la valeur des services qu'elles rendent, la gravité des désastres économiques qu'elles nous épargnent. Nous ne pouvons pas oublier qu'elles ont pour fin le salut de la nation et celui des individus; que, ces lois transitoires, la période de crise terminée, l'ordre de cesser le feu les abrogera, et qu'elles sont tout de suite nécessaires au succès de nos armes.

Sans elles, sans ces lois d'allure vexatoire, qu'arriverait-il? Tout, tout peut arriver de ce qui serait irréparable; l'indispensable recrutement compromis, les opérations militaires entravées, le sort de la guerre mis en péril. Il y a des libertés dangereuses; et devant la menace que l'on sait, lorsque la liberté de parler ou celle d'écrire peuvent mener à la servitude totale, la faute inexcusable serait d'en tolérer l'exercice.

Car on devine bien ce que la défaite nous en laisserait, et quels chiffons de papier seraient, pour le Boche vainqueur, nos statuts, nos codes — et la Grande Charte...

Il ne s'agit donc que de protection collective, d'intérêt national, de raison; et notre raison, même sans l'aide d'aucun sentiment patriotique, nous le crie: C'est la Liberté qui est le prix de toutes ces libertés perdues!

* * *

Nos lois de guerre exigent des sacrifices, de durs sacrifices. Mais le sacrifice, quand la patrie en danger le réclame, n'est-il pas, lui aussi, une loi?

Et cette loi, qui oblige tout le monde, ne sommes-nous pas tenus plus que tous autres, nous

Catholiques, d'en suivre de bon gré le précepte, nous dont l'Église ne vit que du sublime Sacrifice ?

Puisque l'enjeu du conflit où se suicide l'humanité, c'est, avec l'intégrité du sol, l'âme même de la patrie, notre civilisation, nos libertés de chrétiens, il ne faut pas que nous échappe le caractère spirituel de cette guerre religieuse.

Puisqu'il nous faut apprendre à supporter la guerre et à payer toute notre part de la victoire, puisque «l'Ennemi ne peut triompher que sur les ruines du christianisme», notre sens chrétien, catholique, d'accord avec le sens commun et la plus ferme raison, nous commande d'entrer dans l'esprit, l'esprit surnaturel, et pratique, de notre Église; de nous inspirer de son exemple, de lui emprunter ses moyens de combat et le principe qui les vivifie, — elle dont la féconde discipline assure l'unité d'effort dans l'union des esprits et des cœurs, elle qui, depuis toujours et pour toujours, est en guerre contre toutes les puissances du Mal.

Car elle est la gardienne de la vérité qui rend libre, elle sait la voie qui conduit au salut, elle est maîtresse de la vie. Quand tout croule ou s'engloutit — républiques, royaumes, flottes et forteresses — elle demeure l'Idée qui luit sur toutes les ruines, l'Arche qui ne sombre pas, — la dynastie suprême qui, grande encore et respectée jusque dans les siècles à venir, verra la fin des empires comme elle en a vu le commencement.

Texte de la causerie prononcée le dimanche, 28 mars 1943, par l'honorable Ferdinand Roy, magistrat en chef de la Province de Québec et doyen de la faculté de droit de l'Université Laval.

LE CATHOLIQUE EN PRÉSENCE DU NATIONALISME HITLÉRIEN

Mesdames, Messieurs,

Est-il permis à un catholique de rester indifférent aux activités hypernationales et belliqueuses des dirigeants du 3ème Reich ? A cette question, notre conscience nous oblige de répondre: non, cela ne lui est pas permis. Les enfants de la lumière chrétienne ne peuvent, même par insouciance, pactiser avec les forces puissantes d'un mal envahisseur. Or, des succès définitifs, accordés aux Nazis, causeraient un bouleversement anti-chrétien, non seulement en Allemagne, mais par toute l'Europe et même ailleurs: il ne faut pas être grand clerc pour s'en rendre compte. La solidarité chrétienne nous impose donc un devoir: celui de nous renseigner d'abord sur l'hypernationalisme hitlérien et de porter ensuite un jugement conforme à la doctrine catholique. Accomplissons cette tâche en toute impartialité.

Le premier avril, 1924, le tribunal populaire de Munich condamnait Hitler à la prison de Landsberg-am-Lech. C'était à cause du fameux putsch de novembre, 1923: tentative avortée de

s'emparer illégalement du pouvoir. En cette prison, il écrit *Mein Kampf*, deux volumes de plus de 700 pages, où il expose les buts du mouvement (politique, éducationnel, national) dont il est le chef¹. C'est dans cet ouvrage, devenu bréviaire obligatoire des Nazis, que nous puiserons l'exposé du programme hypernational que nous devons juger.

Pour le comprendre, il faut rappeler d'abord que l'hitlérisme n'aurait guère pu s'imposer, s'il n'avait incarné toute une tradition, celle du pangermanisme, celle de la revanche militaire: tradition chère à bien des Prussiens, à l'État-Major allemand, à des industriels et à de grands bourgeois; tradition qui conçoit l'unification des Allemands d'Europe en un peuple-maître, destiné à dominer le continent. Mais une telle mission exige des sacrifices, un travail gigantesque et opiniâtre, la guerre: l'impôt du sang.

Le problème était d'obtenir l'adhésion des classes populaires, de les enflammer d'une ardeur pangermaniste prête à tous les dévouements.

Hitler va s'y employer. Voilà pourquoi il écrit *Mein Kampf*. Avec une audace véhémence, mais aussi avec une prudence rusée, il rédige l'œuvre qui lui permettra de s'enrôler des partisans et de leur insuffler ses idées et ses ambitions enthousiastes.

¹ Nous utilisons la traduction française intégrale, donnée en un seul volume, par les Nouvelles Editions latines, Directeur F. Sorlot, Paris, 1934.

Entendez sa prédication: Si le peuple allemand avait possédé, au cours de son histoire, l'unité grégaire nécessaire, il serait aujourd'hui le maître du globe². Le Reich doit comprendre tous les Allemands et se donner pour tâche, non seulement de réunir et de conserver les réserves précieuses que ce peuple possède, mais de les faire arriver à une situation prédominante³. L'Allemagne, — mère de toute vie, mère de toute la civilisation actuelle, — sera une puissance mondiale, ou bien elle ne sera pas. Mais pour devenir une puissance mondiale, elle a besoin de cette grandeur territoriale qui lui donnera l'importance nécessaire⁴. Mesdames, messieurs, Hitler ne nous révèle-t-il pas clairement son rêve de domination pangermanique?

Suivons-le encore. Il va tracer à ses adeptes la route à suivre. Il faut, écrit-il, qu'on se rende compte que l'ennemi à vaincre d'abord, l'ennemi mortel, l'ennemi impitoyable du peuple allemand est et reste la France. Peu importe qui la gouvernera⁵. L'Allemagne doit voir dans l'anéantissement de la France un moyen de donner à notre peuple, sur un autre théâtre, toute l'extension dont il est capable⁶. Nous inaugurons la politique territoriale de l'avenir et nous jetons nos regards vers l'Est⁷. Veillez à ce que la source de la puissance de notre pays ne soit pas dans les colonies,

² *Mein Kampf*, p. 394.

³ Ibid. p. 396.

⁴ Ibid. p. 644, 652.

⁵ Ibid. p. 616.

⁶ Ibid. p. 673.

⁷ Ibid. p. 662, 664.

mais en Europe. Si le mouvement national-socialiste veut obtenir devant l'histoire la consécration d'une grande mission, il doit sans égard pour les préjugés, trouver le courage de rassembler notre peuple et sa puissance pour le mener vers de nouveaux territoires⁸. L'Allemagne ne sera véritablement l'Allemagne que lorsqu'elle sera l'Europe⁹.

Mais le Führer a-t-il des scrupules à propos de ses projets d'expansion à même la patrie des autres peuples? Non, il ne connaît pas cette décence. Mais il craint plutôt que plusieurs concitoyens trouvent injuste que 80 millions d'hommes en dominent deux-cents millions par la privation de leur liberté nationale. Pour prévenir tout remords, Hitler leur répète que le droit n'est rien d'autre que le vouloir et le pouvoir du plus fort. Il leur clame que le droit de posséder de nouveaux territoires réside dans la force du conquérant¹⁰. La nature ne présente-t-elle pas le spectacle d'une lutte perpétuelle où les forts et les rusés triomphent des faibles et des moins adroits? Ainsi les peuples qui guerroient et triomphent exécutent les desseins divins, ils méritent d'être les peuples-maîtres. La Divinité accorde son salaire au glaive vainqueur¹¹. On le voit, la Providence divine sera, elle-même, mise à contri-

⁸ *Mein Kampf*, p. 141, 644, 652, 662.

⁹ Rauschning. «*Hitler m'a dit*», p. 43.
Mein Kampf, p. 652, 653.

¹⁰ *Mein Kampf*, p. 651: «C'est dans la seule force que réside le droit.» Ibid., p. 379.

¹¹ Ibid. p. 101, 137, 153, 257, 284, 329, 630.

bution par le Führer, pour l'apothéose de sa race et pour la justification de ses ambitions belliqueuses.

Mesdames, Messieurs, vous le voyez: s'il y a place en Europe pour d'autres peuples, ce ne peut être qu'au service et en fonction de la nation allemande. Hitler l'a déclaré carrément à Rauschning: «Je ne reconnaitrai jamais aux autres nations le même droit qu'à la nation allemande. Notre devoir est de subjuguier les autres peuples.»¹² Pour y arriver tous les moyens efficaces sont bons, puisque tout ce qui contribue à la domination germanique est excellent et mauvais tout ce qui la dessert. Nous sommes renseignés là-dessus: nous voyons actuellement les Nazis à l'œuvre. Ils désarment les peuples conquis, germanisent les uns, dépaysent les autres; ils ne reculent pas devant l'extermination brusque ou lente des vaincus. Les traités et les ententes n'auront de prix qu'en autant qu'ils assurent le triomphe du pangermanisme. Par la ruse, mais surtout par la force militaire et brutale le nazisme compte arriver à ses desseins. Hitler se vante d'être dur et de vouloir durcir le peuple allemand. Je veux voir de nouveau dans l'œil des jeunes l'éclair de la bête fauve. La cruauté, dira-t-il, en impose. L'homme de la rue ne respecte que la force et la sauvagerie.¹³ Ce n'est pas par les piauilleries et les pleurnicheries des pacifistes, mais par l'épée victorieuse qu'un peuple de maîtres mettra le monde entier au service d'une civilisation supé-

¹² Rauschning, Op. cit., p. 59.

¹³ Rauschning, Op. cit., p. 104; *Mein Kampf*, p. 117, 140.

rieure.¹⁴ La civilisation allemande, bien entendu. Un tel système, reposant sur la tyrannie ne sera jamais plus crûment lui-même qu'avec sa Gestapo pour anéantir toute résistance interne et sa machine militaire pour enchaîner les peuples d'Europe.

Comment notre sens chrétien ne se révolterait-il pas contre une conception nationale aussi injuste et barbare? Nous sommes bien loin de la morale évangélique. Bienheureux les doux, les miséricordieux! Secourez les faibles, les malheureux... Aimez-vous les uns les autres... L'homme n'est pas fait en définitive pour les conquêtes terrestres, mais pour l'Amour éternel et il y arrivera par la charité: voilà l'esprit chrétien. (Hitler méprise ces vertus évangéliques. Pour lui, elles s'empêchent dans les scrupules.)

Ne voit-on pas qu'Hitler a prétendu ériger la nation allemande en succédané de l'Absolu? Il en a fait le point de départ, le critère et la fin ultime de ses aspirations et des activités humaines. Dites-moi, un tel orgueil national n'est-il pas un péché de nationolâtrie habituel? Et, soutenir que le droit du plus fort est toujours le meilleur, n'est-ce pas légitimer les pires oppressions? Le bandit, pourvu qu'il en ait la puissance physique, aurait-il donc la faculté morale de détrousser et d'assassiner? L'énorme effort du 3ème Reich aboutit à porter le banditisme national à son plus haut degré de puissance. Tout se résume à être fort, habile, supérieurement armé pour voler la patrie des autres, tuer et arriver ainsi à dominer.¹⁵

¹⁴ *Mein Kampf*, p. 395.

¹⁵ Chéradame. *Défense de l'Amérique*, p. 200.

Mesdames, Messieurs, notre conscience chrétienne condamne l'hypernationalisme, genre hitlérien. Pie XI l'a proscrit lorsqu'il déclare que l'amour de la patrie devient un principe de nombreuses injustices et désordres, lorsqu'il s'exagère en nationalisme immodéré. Ceux qui s'y laissent emporter, ajoute-t-il, arrivent à perdre de vue que tous les peuples sont membres d'une grande et unique famille humaine et que les autres nations ont aussi le droit de vivre et de travailler à leur prospérité particulière.¹⁶

Il n'est donc pas surprenant que les évêques d'Allemagne aient protesté contre les abus du pouvoir civil. En particulier, l'évêque de Münster a condamné la morale naziste comme étant purement animale. En plein Sénat américain, M. Mead de New-York, a lu la lettre pastorale de Mgr Preysing de Berlin, où l'Archevêque dénonce les théories nazistes, parce qu'elles méprisent les droits des autres hommes. Pie XI, par son encyclique «*Mit brennender Sorge*» avait mis les catholiques d'Allemagne en garde contre les mirages trompeurs qui falsifient l'idéal humano-chrétien. A la fin de l'année 1941, Pie XII déclara dans un message radiodiffusé dans le monde entier: «La seule idée de la force étouffe et pervertit le jeu des lois; (cette idée de force) pousse et encourage les individus, ainsi que les groupes sociaux ou politiques à violer la propriété et les droits d'autrui; elle permet à toutes les forces destructives de bouleverser et d'agiter l'atmosphère civile, jusqu'à

¹⁶ Encyclique. *Ubi Arcano Dei*.

ce qu'elle se transforme en violente tempête, et que les notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste, perdent leur aspect bien défini, deviennent vagues et confuses et menacent finalement de disparaître. . . »

Mesdames, Messieurs, ce n'est pas seulement la morale évangélique, mais une éthique purement humaine et civilisatrice qui s'insurgent contre des théories qui nous ramènent à la barbarie antique. N'est-ce pas que les tribus sauvages et les peuplades païennes de jadis, à l'instar des Nazis d'aujourd'hui, ne se gênaient pas pour piller et asservir, lorsqu'elles pouvaient compter sur la férocité efficace de leurs guerriers ? Quelle honte pour notre histoire contemporaine d'avoir à enregistrer une telle dégénérescence morale avec toutes les suites qu'elle pourrait entraîner ! Car, si une ou plusieurs nations puissantes pratiquent un régime d'égoïsme national féroce, elles excitent les autres à en faire autant ; elles transforment les pays en divers compartimentages, sans possibilité de collaboration loyale d'aucune sorte. Le monde entier devient un coupe-gorge et un mauvais lieu.

Mais il ne suffit pas de blâmer dans son intérêt les principes d'une épidémie immorale, il faut en détruire les germes malfaisants. Les gens honnêtes souhaitent l'incarcération des malfaiteurs ; si les bandits sont aux portes voisines, ils aident les policiers, lorsque leur assistance est nécessaire. Ainsi devons-nous souhaiter de toute notre âme la fin de l'hitlérisme et aider autant que

possible ceux qui s'emploient à mater le super-gangstérisme nazi.

Une grande leçon humano-chrétienne se dégage de l'expérience germanique. Hitler a fait un projet horrible et naïf: faire accroire aux Allemands qu'ils possédaient de par le Ciel la mission de dominer l'Europe; il les a entraînés à accaparer par la force le bien d'autrui; il les a conduits au carnage. Le bonheur les a fuis. Si Hitler avait été un homme d'État chrétien, il aurait rêvé pour son peuple, non un égoïsme national exclusivement terrestre, mais une civilisation créatrice de biens artistiques, intellectuels, moraux et religieux pour sa nation, pour l'Europe entière et même pour les autres continents. Là est le seul vrai bonheur des peuples supérieurement doués. C'est le but qu'assigne aux favorisés la charité chrétienne. Si au contraire une nation prétend accaparer pour elle seule la supériorité humaine, si elle sépare alors son bien de celui des autres peuples, elle pêche contre le bien commun de tous les hommes; elle renie la nature humaine et, en définitive, elle trahit son bien national et son vrai bonheur.

Texte de la causerie prononcée le dimanche, 4 avril 1943, par le Révérend Père Frédéric Saintonge, S.J.

M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec,
membre de la Société Royale.

LA GUERRE ET LE NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL

Mesdames et Messieurs,

Un philosophe allemand, du nom d'Ackermann, demandait un jour au célèbre Goethe: «Maître, verrons-nous jamais la fin des guerres?» Et le poète de répondre: «Oui, lorsque tous les gouvernements seront intelligents et tous les peuples raisonnables». Or, si Goethe avait raison de parler ainsi, l'enseignement de l'Histoire nous interdirait d'espérer que le terrible fléau disparaisse jamais de la surface de la terre.

Longtemps, en droit privé comme en droit public, le seul moyen de résoudre les différends graves entre particuliers, ou les conflits internationaux fut la guerre. On raconte même qu'un tyran du monde antique, ayant eu l'idée d'établir la paix universelle, fut mis à mort par ses soldats qui craignaient d'être désormais inutiles. Mais un jour vint où le droit privé s'appliqua à régler les rapports entre les hommes. Coutumes et lois se multiplièrent, et la force passa au service de la justice positive, pour en assurer le respect ou en appliquer les sanctions nécessaires. Les relations entre peuples, par le fait qu'elles se développaient

sur un rythme plus lent et devaient compter avec la souveraineté de chaque pays, elle-même, en principe, source d'égalité et d'indépendance, restèrent soumises essentiellement à la bonne ou à la mauvaise volonté des hommes.

Il arriva cependant que les peuples, sous l'influence du christianisme ou des circonstances, finirent peu à peu par reconnaître certains principes en vertu desquels la force, c'est-à-dire la guerre, n'était plus regardée comme le seul mode de solution des différends internationaux. La reconnaissance et, en de trop rares occasions, le respect de ces principes forment l'ensemble des diverses tentatives poursuivies avec plus ou moins de succès, en vue d'organiser la société internationale et, sinon de supprimer totalement la guerre, du moins d'en codifier les règles et d'imposer aux peuples des modes de solution pacifique des conflits. Le rappel de ces tentatives n'offre en soi rien de très consolant ni de très encourageant pour l'avenir de l'humanité, à moins qu'il ne constitue, par ricochet, l'hommage de l'Histoire à la persévérance et à la ténacité des véritables apôtres de la paix. En tout cas, s'il faut en croire un historien qui s'est amusé à faire le compte des années de paix et des années de guerre que le monde aurait connues, du quinzième siècle avant Jésus-Christ à la fin du dix-neuvième siècle de notre ère, les premières s'élèveraient à 227 contre 3,130 années de guerre, au cours desquelles les peuples auraient signé entre eux quelque 8,000 traités de paix... perpétuelle. Et ce ne sont pas les années

tragiques de 1914 à 1918, ni celles qui ont suivi la première Grande Guerre, ni celles plus tragiques encore que nous vivons depuis septembre 1939, qui atténueront les ombres du trop véridique tableau. «L'humanité tourne dans un cercle de douleurs», écrivait le sage et clairvoyant Jacques Bainville, au lendemain de la paix de Versailles.¹ Et pourtant, jamais, comme depuis un demi-siècle, la guerre n'a été autant maudite pour les larmes et le sang qu'elle fait verser, pour les ruines et les désordres qu'elle accumule; jamais, comme au cours des derniers cinquante ans, les hommes qui se sont maintes fois juré, depuis les débuts de l'ère chrétienne, de «tuer» la guerre, n'ont cru avoir dressé sur sa route autant de barrières infranchissables.

D'où vient donc que, vingt ans après la signature de traités solennels, vingt ans après l'établissement d'une Société des Nations dont l'objet était de «garantir la paix et la sûreté» dans le monde, onze ans après la signature du Pacte de Paris² qui mettait la guerre hors la loi, l'incendie se soit rallumé, et, cette fois, sans épargner personne? Serait-ce que les dispositions des traités de 1919 et de 1920 aient elles-mêmes fait obstacle aux rapports amicaux entre les peuples? Ou bien, comme le rappelle Bainville en invoquant le témoignage de Fontenelle, aurait-on alors commis la faute de négliger le nombre, le poids et la mesure

¹ *Les conséquences politiques de la paix*, par Jacques Bainville, A. Fayard, 1920.

² Pacte de Paris ou pacte Briand-Kellogg signé à Paris le 27 août 1928.

qui règlent à la fois le monde politique et le monde physique ? Pour qui sait voir et entendre, l'Histoire a déjà répondu. L'issue de la lutte ne changera rien à la désignation des responsables, encore moins à la condamnation des coupables, l'une et l'autre déjà inscrites au grand livre de la justice divine.

Quoi qu'il en soit, la guerre est venue, et elle dure depuis septembre 1939, guerre totale, telle que le général Ludendorff, ancien chef d'état-major général des armées allemandes, l'avait décrite,³ telle qu'Hitler l'avait annoncée, dans *Mein Kampf*, bien différente de la « guerre fraîche et joyeuse » des hobereaux prussiens dont Guillaume II se fit le héraut. Une fois de plus, les événements illustrent cette vérité qu'il y a des peuples, qu'il y a des régimes politiques pour qui, à un moment donné, la guerre est une industrie de première nécessité. Ce fut le cas de la Révolution française, ce fut à maintes reprises, le cas de la Prusse ; et l'Allemagne hitlérienne ou nazie, née de l'Allemagne démocratique et libérale de Weimar — elle-même singulièrement aidée par ses vainqueurs, admettons-le — n'est, sous ce rapport, que l'héritière de l'Allemagne de 1914, avec ceci en plus qu'un État totalitaire, pour employer le mot de Denis de Rougemont, dans son livre récent : *La Part du Diable*, est « un état de guerre en permanence. »⁴

Est-ce à dire que la défaite des États totalitaires assurera à elle seule la paix dont le monde

³ *La Guerre Totale*, traduction par A. Pfannstiel, Flammarion, 1936.

⁴ *La Part du Diable*, par Denis de Rougemont, Valiquette, 1942.

a besoin, qu'elle préviendra, sinon pour toujours, du moins pour longtemps, le retour des guerres? Qui oserait l'affirmer au simple rappel des années qui ont suivi la victoire de 1918? Bien au contraire, et proclamons-le très haut, la paix véritable ne sera possible qu'avec le rétablissement d'un ordre international où l'emploi de la force, c'est-à-dire le recours à la guerre, ne pourra plus violer impunément les principes du droit naturel et du droit positif.

Toute société familiale, professionnelle, religieuse ou politique est conçue, organisée et dirigée vers la poursuite d'un bien commun qui résulte de l'interdépendance des hommes civilisés et qui est, en quelque sorte, la somme des biens individuels, même si, comme le veut, du reste, la doctrine chrétienne, l'intérêt particulier et temporel lui demeure soumis. Sans ce bien commun, qu'Aristote appelle le «bien-vivre» et qu'un des plus récents commentateurs de saint Thomas définit un «idéal de pensée et de culture»,⁵ la permanence des institutions politiques serait un mystère. Or, pour assurer la poursuite et la jouissance du moins relative de ce bien commun, il est nécessaire que la loi définisse les droits et les devoirs de chacun, en garantisse le respect et l'exécution. Il est encore plus nécessaire que cette loi puisse au besoin s'appuyer sur la force, lorsque la bonne volonté des hommes ne suffit plus au maintien de l'ordre. Ainsi seulement, se fonde l'état de paix indispensable à la

⁵ *L'Humanisme politique de saint-Thomas*, par Louis Lachance, o.p. Tome II.

poursuite et à l'obtention du bien commun. « Dans une société, c'est la force ou c'est la loi qui compte », précise le philosophe Bacon.

Ce bien commun, que nous trouvons dans toute communauté, se rencontre aussi dans la société internationale. Il y a un bien commun international qui s'accorde avec la coopération et la pacification internationales, et auquel, sans rien sacrifier de leurs exigences raisonnables, légitimes, les intérêts particuliers des États doivent être subordonnés. La fin de l'ordre international est précisément de concilier, d'harmoniser l'universalisme des sociétés politiques et les particularismes des groupes nationaux ou des États, qui sont également conformes à la nature humaine, de mettre d'accord les droits de la communauté internationale et ceux de chaque nation, en face d'une diversité d'ordre politique et social que rien ne saurait supprimer.

Mais, comme il n'y a pas de société sans droit, il n'y a pas non plus de société internationale sans un droit positif international antérieur à tous les traités, à tous les contrats, et qui repose sur le droit naturel. Encore faut-il que ce droit soit reconnu, accepté, respecté, pour le maintien de l'ordre et de la stabilité que réclament les relations internationales. La politique internationale doit donc se soumettre au bien commun, et il importe que la souveraineté politique de chaque État soit ordonnée au bien commun de la société internationale.

C'est à l'établissement et à la reconnaissance d'un pareil droit, principe de l'ordre international, que les hommes ont travaillé au cours des âges. C'est à cette tâche, trop lourde, disons-le, tout de suite, pour les seules forces humaines, que de nobles esprits se sont périodiquement attachés, tâche jamais complétée, toujours à reprendre, comme la célèbre toile de Pénélope. C'est elle qui nous attend, au lendemain de la victoire, et à laquelle il importe que nous nous préparions dès maintenant.

«La paix, mandait un jour Napoléon à son frère Joseph, est un mariage qui dépend d'une réunion de volontés.» Il faut donc vouloir la paix, et, pour la vouloir, il faut l'aimer. Mais aimer la paix, ce n'est pas seulement haïr la guerre: c'est aimer l'esprit qui empêchera la guerre. Cet esprit, nous le chercherions en vain chez ceux qui dirigent les Puissances de l'Axe et qui, après avoir édifié un système politique et social sur la haine, sur la violence, sur le mépris de la personne humaine, croient pouvoir s'attacher les peuples par la promesse d'un ordre nouveau. Si nous n'avions pas sous les yeux le spectacle des peuples enchaînés, des peuples martyrs, il nous resterait encore, pour rejeter même la simple perspective de cet ordre nouveau, le spectacle de la guerre actuelle qui est bien, comme viennent de le proclamer les catholiques européens séjournant en Amérique, «la rupture de l'accord des peuples sur les principes de la civilisation».⁶ Ce ne sont pas ceux-là, pour

⁶ *Devant la crise mondiale*, Maison Française, 1942.

qui «la guerre reste la suprême expression de volonté raciale»,⁷ qui établiront un ordre international basé sur la justice et la charité, sur la liberté et l'interdépendance des peuples, sur le respect des droits et libertés de chacun, sur l'accord harmonieux du bien individuel et du bien commun. Ce ne sont pas eux qui s'inspireront des principes de la doctrine chrétienne du droit des gens moderne, tels qu'énoncés par Vitoria et Suarez, tels que rappelés constamment par les Papes, ou qui reconnaîtront, comme fondement moral des obligations juridiques internationales, la transcendance du bien commun, laquelle impose à son tour aux États un strict devoir de justice sociale.

C'est donc à nous, à nous chrétiens, à nous catholiques principalement, que le devoir incombe de «restaurer la primauté intrinsèque de la morale dans la vie internationale»,⁸ de travailler à établir, suivant l'expression du président Roosevelt à l'adresse des évêques américains, «un ordre international dans lequel l'esprit du Christ guidera les individus et les nations.» Ce qui revient à dire, avec Pie XI, que, «pour créer cette atmosphère de paix durable souhaitée par tous, ne suffiront ni les traités de paix, ni les conventions les plus solennelles, ni les réunions internationales... si on ne reconnaît d'abord les droits sacrés de la loi naturelle et de la loi divine.»⁹

Cette vérité une fois admise, les hommes d'État, qui auront à fonder, à faire accepter et

⁷ Cf. Ludendorff: *La Guerre Totale*.

⁸ *Devant la crise mondiale*.

⁹ Encyclique *Caritate Christi Compulsi*, du 3 mai 1932.

respecter le nouvel ordre international, imposeront plus facilement, du même coup, les moyens destinés à prévenir la guerre. Quels seront ces moyens ? A quelles méthodes faudra-t-il recourir ? Sans doute est-il encore trop tôt pour se prononcer. Fédération universelle ou fédérations régionales, soumises, dans tous les cas, aux directives d'un Conseil mondial tel que préconisé récemment par le vice-président des États-Unis, M. Henry-A. Wallace ? Cour Permanente de Justice internationale ou d'arbitrage dont la compétence s'étendra à tous les différends, de quelque ordre qu'ils soient ? Renonciation à l'emploi de la violence précédée du désarmement des États belliqueux et suivie de l'institution d'un « système général et permanent de sécurité universelle », comme le proclame la Charte de l'Atlantique, et désarmement de toutes les nations ? Levée d'une armée internationale pour le maintien de l'ordre et le châtement des transgresseurs de la loi ? Peu importe, encore une fois les dispositions que nous prendrons, lorsque la victoire récompensera nos sacrifices et nos efforts, lorsque l'heure sonnera, pour les coupables, de rendre des comptes, de payer le prix de leurs crimes et d'être mis dans l'état absolu de nuire. Toute la prudence humaine — vingt siècles d'histoire en témoignent — ne suffira pas à « tuer » la guerre, et aucun système politique ou social ne changera le sort du monde s'il ne peut d'abord changer le cœur du monde. « Avant de faire discuter vos cinq articles, avez-vous préparé les cœurs et les esprits des gouvernements et des peuples ? » demandait le cardinal Fleury à

l'abbé de Saint-Pierre qui lui soumettait son projet de paix perpétuelle. Si solidement organisées que soient les relations juridiques entre les peuples, si souple que soit le mécanisme destiné à prévenir la guerre, nos lois positives seront impuissantes et le nouvel ordre international ne sera qu'un leurre de plus, à moins de reposer sur la justice et sur la charité. La paix est un chef-d'œuvre qui ne peut être fait sans que tous le veuillent, mais qu'un seul peut détruire. Le moins que nous puissions souhaiter, si nous ne voulons pas que la guerre continue d'être la loi des nations, comme au temps des Barbares, c'est que la force ne soit plus qu'au service de la paix, et que le droit international soit le droit de la paix.

Texte de la causerie prononcée le dimanche, 11 avril 1943, par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province.

LA GUERRE ET LA MORALE

«La pensée catholique diffère précisément des systèmes socialistes, communistes, libéraux ou conservateurs, en ceci tout d'abord que le principal pour ces systèmes est l'organisation. Pour le catholicisme, c'est la conscience». R.P. A. D. Sertillanges, O.P. «La Vie française», Montréal, 1943, p. 13.

Mesdames, Messieurs,

Au cours de cette série de causeries les autorités les plus vénérables de notre pays ont éclairé nos consciences de catholiques sur différents problèmes que suscite la présente guerre. On m'a demandé d'aborder l'une des difficultés les plus épineuses et des plus susceptibles de provoquer l'hésitation et même la désertion du devoir chez le catholique qui n'y verrait pas suffisamment clair, et c'est pourquoi j'aborde le sujet: la guerre et la morale.

Mais dès ici me permettez-vous, mesdames et messieurs, de vous dire que c'est dans un esprit conscient de la responsabilité qui incombe à celui qui entreprend d'éclairer ses semblables et qui ne vise qu'à exposer la simple vérité, que je soumets les réflexions suivantes à votre méditation.

* * *

Dans la conférence par laquelle il ouvrait cette série de causeries, avec toute l'autorité doctrinale

et disciplinaire qui lui appartiennent de sa compétence doctrinale aussi bien que de son prestige de Chef de l'Église canadienne, Son Éminence le cardinal archevêque de Québec, a rappelé les principes fondamentaux qui commandent la réponse à donner au problème de la morale dans la guerre en général, et les applications générales qui doivent gouverner notre conduite dans la guerre actuelle. Rappelons simplement comment Son Éminence dessinait les principes fondamentaux de l'Épiscopat canadien dans la direction qu'il impose à la conduite de notre peuple: «Les évêques n'oublient sûrement point qu'il se mêle bien d'autres vues et bien d'autres ambitions que celles des peuples axistes dans la guerre actuelle; mais ils laissent de souligner les traits secondaires pour observer plutôt les lignes fondamentales du tableau; sans les ignorer ni les trahir, ils estiment que les problèmes particuliers auront lieu d'être réglés subsidiairement ou en des temps moins troublés...» C'est donc la hiérarchie des principes qui doit présider à l'énoncé des décisions que la prudence imposera ensuite à la direction pratique. Car avant de remettre l'ordre qui est le fruit de la paix dans les relations politiques, commerciales, industrielles, ou sociales de toute nature, il est nécessaire de remettre l'ordre dans les idées, dès la conduite de la guerre, qui précisément est le plus grand trouble parce qu'elle est le plus grand désordre.

Car c'est précisément dans la mesure où, malgré et par tous les maux physiques et même moraux qu'elle engendre ou qui l'accompagnent,

que la guerre peut prendre une valeur morale: «On pourrait l'appeler la justice en armes, sinon même une charité en ce que le combat pour le bien profite à tous les clients du bien, tout au moins s'ils le veulent.» — «La paix, qui est le fruit de l'ordre, ne sera pas offensée par là; car celui-là aussi veut la paix, qui entreprend une guerre juste. Pourquoi l'entreprend-il, si ce n'est pour rétablir l'ordre, condition nécessaire de la paix? La tranquillité apparente qu'il trouble, celle qui laisserait subsister l'injustice, ne serait qu'une fausse paix, la paix mauvaise que le Seigneur n'est pas venu apporter sur terre.» «Sois donc, dit St-Augustin à Boniface, fût-ce même en guerroyant, pacifique, et amène, par la victoire, tes adversaires à l'utilité de la paix.»

Et c'est pourquoi le catholique fidèle à sa doctrine, — doctrine qu'il tient à bon droit, — et qui a été reconnue telle même par les plus grands génies qui hésitaient à l'embrasser parce qu'ils ne se sentaient pas capables de la pratiquer, — le catholique qui sait que sa doctrine est la plus haute expression de la pensée humaine surnaturalisée par les lumières divines, comprend l'impérieux devoir qui lui incombe de suivre ses chefs dans la poursuite périlleuse du rétablissement de l'ordre à travers le plus horrible des conflits internationaux.

Et ce devoir, après le martyre pour sa foi, il sait que c'est la suprême expression de la charité qu'il doit à son prochain le plus cher, ses parents et sa patrie, et, si le conflit prend les proportions

d'une guerre mondiale, comme ce fut le cas en 1914-1918 et actuellement, il voit ce prochain s'étendre jusqu'à l'humanité tout entière dont il s'agit de défendre les droits et la civilisation.

Et dès lors, c'est à titre d'être humain qui ne veut pas se résigner à l'esclavage ou à la sauvagerie, qu'il se voit tenu par un devoir strict, de se défendre et de défendre les siens en prenant les armes. Ce devoir est un devoir naturel que la tradition catholique a toujours reconnue et que Léon XIII a rappelé dans son Encyclique «*Sapientiae Christianae*» (10 janvier 1890) par laquelle il rappelait les principes fondamentaux de la vie religieuse et civile et de leurs mutuelles subordinations, selon les domaines que chacune des deux sociétés politique et religieuse doit gouverner. «L'homme qui a, selon son devoir, embrassé la foi chrétienne est, par le fait même soumis à l'Église comme un fils et devient membre de la société la plus haute et la plus sainte, société que le Pontife de Rome a la mission de gouverner avec une souveraine autorité, au nom de Jésus-Christ, son chef invisible. Or, si la loi naturelle nous impose de donner le meilleur de notre affection et de notre dévouement à notre pays natal, au point que le bon citoyen n'hésite pas à affronter la mort pour sa patrie, à plus forte raison les chrétiens doivent-ils être animés de pareils sentiments à l'égard de l'Église.» Le pape part donc du principe que le juste amour de la patrie est une obligation morale fondée sur le droit naturel pour proclamer nos devoirs envers l'Église, et il démontre ensuite

que ces deux amours doivent se concilier et se subordonner dans la conscience du chrétien. «Au reste, si nous voulons juger de ces choses sainement, nous comprendrons que l'amour surnaturel de l'Église et l'amour naturel de la patrie procèdent du même principe éternel: tous les deux ont Dieu pour auteur et pour cause première; d'où il suit qu'il ne saurait y avoir opposition entre les devoirs qu'ils nous imposent... Aimer les deux patries, celle de la terre et celle du ciel, mais de telle façon que l'amour de celle-ci passe avant l'amour de celle-là et que jamais les droits des hommes (qui cessent dès lors d'être des droits) ne soient préférés aux droits de Dieu, c'est pour le chrétien un devoir essentiel d'où découlent, comme de leurs sources, les autres devoirs.»

Et voilà donc, l'amour de la patrie qui se traduit par le sacrifice de la vie individuelle du bon citoyen au bien commun de tous ses compatriotes ou de l'humanité proclamé devoir de droit naturel par Léon XIII. Mais il y a plus. La tradition catholique est unanime à reconnaître que le vrai chrétien, appelé par son chef civil et politique à exposer sa vie et même à la donner pour la sauvegarde de l'ordre moral dans ou hors de sa patrie, peut et doit transformer cette vertu naturelle déjà si haute en un acte encore plus méritoire: celui du sacrifice surnaturel. Entendons ici celui que l'Église a proclamé son théologien officiel, — saint Thomas d'Aquin: «Les martyrs sont des témoins en ce sens que, par leurs souffrances poussées jusqu'à la mort, ils rendent témoignage

à la vérité; non pas à la vérité quelconque, mais à la vérité religieuse apportée par le Christ. On les appelle donc martyrs du Christ parce qu'ils sont ses témoins. Or, vérité religieuse et vérité de la foi sont synonymes. C'est donc bien la foi qui fait tous les martyrs. — Il ne faut cependant pas oublier que la foi comporte non seulement la croyance intérieure, mais aussi la profession extérieure que traduisent et les paroles par où l'on confesse la foi et les actes par où l'on prouve qu'on a la foi, selon le mot de saint Jacques: «Je te montrerai ma foi par mes œuvres». Il s'ensuit que les œuvres de toutes les vertus, pour autant qu'elles sont faites pour Dieu, sont comme autant de professions de la foi qui nous révèle que Dieu nous commande ces œuvres et qu'il veut nous en récompenser; à ce titre, elles peuvent donc faire des martyrs... (II.-II. 124, 5). C'est pourquoi l'Église célèbre le martyr de S. Jean-Baptiste qui souffrit la mort, non pour n'avoir pas voulu renier sa foi, mais pour avoir condamné l'adultère. — Etre chrétien, c'est être au Christ. On est au Christ, non seulement par la foi du Christ, mais aussi par l'esprit du Christ qui pousse aux œuvres de vertus: «Celui qui n'a pas l'esprit du Christ n'est pas au Christ (Rom. 9);» et enfin par la mort au péché à l'imitation du Christ: «Ceux qui sont au Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises (Gal. 5, 24). Dès lors, souffrir comme chrétien, c'est souffrir non seulement pour la confession verbale de la foi, mais encore pour tout bien à faire ou tout mal à éviter; car la profession de foi embrasse tout

cela. — La vérité des autres sciences est en dehors de la religion; ce n'est donc pas une vérité religieuse, et la confesser ne saurait avoir aucun rapport avec le martyre. Mais puisque tout mensonge est un péché, éviter de mentir en niant n'importe quelle vérité, parce que mentir est défendu par la loi de Dieu, peut faire des martyrs, de quelque vérité qu'il s'agisse. — Le bien de la patrie est le plus grand des biens humains, mais il est inférieur au bien divin qui seul, à proprement parler, fait les martyrs. Cependant, comme tout bien humain, s'il est rapporté à Dieu, peut devenir divin, le bien de la patrie sera dès lors capable de produire le même effet et faire des martyrs.» (ibid. adl., 2., 3.).

Voilà donc, mesdames et messieurs, le suprême idéal que nos chers jeunes gens sont appelés à réaliser par leur foi en la doctrine catholique officielle, quand ils reçoivent de leurs chefs civils l'ordre de prendre les armes pour défendre leur patrie ou les vrais droits de l'homme par l'autorité compétente.

Répondant à l'appel de leurs chefs, ils doublent le mérite de leur charité héroïque de celui de la suprême obéissance à l'ordre voulu par Dieu qui commande d'obéir aux chefs civils aussi bien que religieux, comme nous le rappelait si bien S. E. Mgr l'Archevêque d'Ottawa dans la troisième causerie de cette série, conformément à la doctrine de Léon XIII citée plus haut.

Mais, reconnaissons-le franchement, l'accomplissement du devoir héroïque qui oblige précisé-

ment à affronter les plus grands périls de l'ordre physique et même de l'ordre moral, n'est-il pas de nature à faire hésiter et même reculer surtout les plus vertueux? Avouons simplement qu'un peuple jeune comme le nôtre, habitué aux relations pacifiques avec ses voisins, mais conscient des maux physiques et moraux qu'a comportés l'autre guerre, maux qui semblent s'aggraver dans le conflit actuel du fait que la malice s'est peut-être plus raffinée que l'esprit de charité dans les relations internationales et politiques du dernier quart de siècle, avouons qu'il y ait hésitation pour chacun de nous et des nôtres et de nos proches, à se décider à affronter tous ces dangers sans craindre de succomber, non pas aux périls physiques des blessures ou de la mort sur les champs de bataille. Pourtant un grand nombre des nôtres qui avaient reçu cette éducation commune, l'ont fait ce sacrifice sur les falaises de Dieppe, et c'étaient de nos jeunes qui avaient couru librement aux armes, non pas sur l'appel formel, mais simplement sur l'invitation des autorités compétentes. Ils ont eux, accompli leur suprême sacrifice avec tout le mérite qui s'attache au simple conseil. Peut-être n'étaient-ils pas supérieurs en intelligence ou en vertu morale dans leur vie civique antérieure. Mais notre doctrine catholique nous rappelle que si l'audace est téméraire quand elle n'accompagne pas les autres vertus, elle devient héroïque expression de la charité quand elle est animée par la grâce sanctifiante et la charité surnaturelle. Or, rappelons-nous, Mesdames et Messieurs, que ces jeunes héros, sont morts portant leur Dieu dans leur

cœur, à la suite d'une dernière communion, précédée de combien d'autres communions ferventes préparées par un aumônier qui leur avait enseigné la beauté de leurs sacrifices. Pusillanimes qui avez osé tourner tout cela en ridicule, voilez-vous la face: et sachez que seule une bonne foi inspirée par une ignorance des ressources et des enseignements de votre doctrine catholique vous préserve de tomber dans l'hérésie formelle.

Aussi, Mesdames et Messieurs, à ceux de nos jeunes plus timides qui douteraient de leurs forces pour affronter cette sublime mission, la doctrine catholique rappelle-t-elle encore que si le patriotisme héroïque reste un conseil que l'on est libre d'embrasser tant que la loi de son pays ne le commande pas, il devient un impérieux devoir d'obéissance quand cette loi est exprimée par l'autorité compétente. Mais libre ou obligatoire le service militaire du chrétien comme toutes ses actions les plus humbles ne peut demeurer dans les limites de l'honnêteté purement naturelle: il faut qu'il soit vertu surnaturelle ou vice.

Dans ce devoir d'état comme dans tous les autres, la conscience droite du catholique lui apprend ou plutôt lui rappelle qu'il a toujours la grâce suffisante pour surmonter toutes les tentations auxquelles il ne se sera pas témérairement exposé, et qu'en outre il y a toujours le recours surnaturel de la prière qui obtient les grâces efficaces spéciales requises pour triompher des difficultés concrètes particulières.

Mais il y a encore plus. Avec la grâce de son baptême, il a reçu les vertus surnaturelles infuses de prudence, de justice, de force et de tempérance avec les sept dons du Saint-Esprit correspondants, dons que le sacrement de confirmation est venu affermir et assouplir pour nous rendre plus souples et plus dociles aux appels de la vertu. Et quand il s'agit de vertu héroïque, c'est la vertu et le don de force qui viennent nous donner, la première le pouvoir et le vouloir nécessaires pour affronter les obstacles les plus graves à notre bonheur surnaturel, et le second la facilité à accomplir cette tâche périlleuse, — «le sourire aux lèvres», comme le disait le héros de Dieppe.

«La force affermit l'âme contre les plus grands dangers qui sont les dangers de mort. Mais, puisque la force est une vertu et que la vertu doit toujours tendre au bien, elle fera donc que l'homme s'expose à la mort en vue d'obtenir un bien. Sans doute, les maladies, les tempêtes, les brigands, etc. peuvent faire courir des dangers mortels, mais qui ne sont évidemment pas causés directement par la conquête du bien. Au contraire, la mort qui menace le soldat est l'effet direct du bien, puisqu'une guerre juste a pour but de défendre la patrie qui est le bien de tous. Ces mots: «une guerre juste», peuvent avoir deux sens. Un sens général qui s'applique aux soldats qui prennent part aux combats. Un sens individuel, par exemple, si un juge reste fidèle à la justice, en dépit du glaive prêt à le frapper, ou de n'importe quelle menace de mort. La force a donc pour fonction

d'affermir l'âme contre les dangers de mort dont est cause la guerre dans toute l'acception du terme qui embrasse l'un et l'autre sens...» (II.-II. 123, 5).

C'est avec cette armure que lui donne sa foi que le catholique comme tout chrétien doit compter pour vaincre les tentations que peut lui créer sa vie de soldat. Certes ces vertus qui sont d'ordre intellectuel et moral, ne détruiront pas en lui la crainte et les autres passions qui pourraient le retenir ou l'éloigner de son devoir.

Et encore sera-t-il en droit d'exiger des autorités militaires et civiles qui lui réclament tant et de si lourds sacrifices, qu'elles coopèrent avec lui pour lui épargner les tentations et les épreuves inutiles. L'épiscopat protestant d'Angleterre tout aussi bien que la hiérarchie catholique de notre province ont été unanimes à réclamer les réformes qui rendent moins périlleuses du point de vue morale la vie des camps. Le simple bon sens aussi et le sens chrétien réclament ensemble que l'on sache mettre les exigences de la vie morale au-dessus des moyens d'une soi-disant prophylaxie contre les tares physiques, moyens qui semblent parfois une véritable invitation à la luxure. Mais ici encore sachons voir, à l'invitation de notre cardinal les points fondamentaux avant les détails, et rappelons que la saine morale sociale possède les principes qui permettront de concilier la santé physique de toute une population avec les exigences élémentaires de la morale.

Tel est, mesdames, messieurs, le modèle que l'Église présente à imiter à ceux de ses enfants

qui sont appelés à servir leur patrie par les armes. Elle offre en outre tout un arsenal de grâces et de vertus naturelles à acquérir et de vertus surnaturelles qui rendent l'âme capable d'acquérir et de pratiquer ces vertus héroïques. Je puis tout en celui qui me reconforte.

Et c'est dans la conviction que ses fils catholiques sauront comme dans le passé lointain de Carillon, de Québec, de 1812, comme dans le passé si voisin de Dieppe, trouver le courage et le vrai patriotisme qui les conduira à la victoire, que l'Église et la patrie canadienne entrevoient avec confiance, la victoire contre la force brutale et immorale aussi bien qu'antichrétienne qui anime les nazistes.

Le temps ne me permet pas d'opposer cette force chrétienne qui nous sauvera à la force brutale qu'inspire la morale païenne d'Hitler. Qu'il me suffise ici d'invoquer l'autorité du catholique qui a vu et dont la compétence et l'autorité doctrinale pour apprécier ce dont il a été témoin ne sauraient être mises en doute, pas plus que son patriotisme dont il a donné autant d'exemples que lui permettait sa conscience: «La division dans notre peuple d'Allemagne, a dit le cardinal de Munich, Mgr Faulhaber, faisant allusion à une thèse familière de la polémique raciste qui a toujours affecté de voir dans la distinction des confessions religieuses une source de déchirement et d'impuissance pour le Reich, la division dans notre peuple d'Allemagne, ce n'est pas dans la diversité des confessions religieuses, dans la distinction entre

catholiques et protestants qu'elle a sa source, mais bien dans le conflit aujourd'hui ouvert entre le paganisme et le christianisme.» A ces courageuses paroles prononcées le 10 février 1935, et qui situaient si bien le débat intellectuel, moral et politique de l'Allemagne d'alors, les événements postérieurs des invasions et de la guerre ont donné raison comme les événements antérieurs ont démontré que cette conception nazie de la vie internationale en temps de paix comme en temps de guerre, sont à l'antipode de la morale chrétienne. Sur ce point nous avons les définitions solennelles de Pie XI et de Pie XII.

Aussi, le temps manquant pour montrer cette opposition radicale de la vie nazie avec la morale et le dogme chrétien, me bornerai-je à vous laisser méditer la parole du cardinal Faulhaber.

L'important pour le moment, c'est de gagner la guerre et de préparer l'avenir. Des voix plus autorisées que la mienne vous ont dit et vous rediront encore que le salut ne peut venir que d'un retour au plus sain christianisme. Nos jeunes qui feront le monde de demain, redécouvriront les ressources de la vieille morale catholique, en s'entraînant sur les champs de bataille ou dans leurs camps, à la pratique du renoncement à soi-même et à ses passions, en même temps qu'ils trouveront le loisir d'approfondir leurs convictions religieuses au creuset de l'épreuve. Ils en sortiront alors préparés au rôle de reconstruction qui les attend. Plus heureux que leurs prédécesseurs seront-ils en cela. Car ils auront l'avantage

de connaître non seulement le bonheur et la paix que la démocratie chrétienne peut apporter au monde, mais encore ils comprendront l'erreur de l'indifférentisme libéral religieux qui dans ses écoles neutres s'est privé du seul ressort qui puisse pousser les hommes à sacrifier leur vie pour obtenir à leur semblable le bien de la paix.

Et nous, mesdames et messieurs, qui avons la responsabilité de guider nos fils dans la voie du devoir. Prenons garde que notre amour pour eux ne s'aveugle dans une sentimentalité qui obscurcisse la vision du devoir. Certes à ces jeunes c'est le bonheur que nous voulons. Mais rappelons-nous que le bonheur sur terre est bien précaire et qu'il est faux sans la véritable vertu fondée sur le courage et le sacrifice. Faisons toutes les pressions que nous pourrons sur l'opinion et les autorités publiques afin d'assurer à ces jeunes le minimum de tentations. Notre conscience chrétienne nous le commande. Mais ne prenons pas prétexte des dangers réels, et à plus fortes raisons des dangers que l'imagination et la peur exagéreraient pour les détourner de leurs devoirs ou de leurs aspirations patriotiques légitimes. A celui qui veut le bien la vertu morale est possible partout.

Prenons donc garde que la crainte exagérée de la vie militaire ne transforme ces fils qui se sentent des aspirations de héros, en de vulgaires parias qui traîneront hors du camp militaire qu'ils auront évité des tares qui les conduiront à un tombeau moins honorable, alors qu'ils auront été les victimes

d'un accident au cours d'une partie de plaisir inavouable.

Retournons plutôt nos regards plus haut sur le modèle chrétien qui nous montre le bon citoyen ami de la paix, mais qui, pris par les filets d'une guerre qu'il n'a pas voulue, accepte vaillamment son sort et entreprend de faire tout son devoir, pour rétablir la paix au plus tôt, et travailler selon ses aptitudes et ses talents à la prospérité de sa patrie. Ce chrétien, il sait qu'il ne mourra qu'à l'heure voulue par la Providence, et que sa vie n'a de valeur définitive que si elle est mise au service de Dieu et de son prochain pour l'amour de Dieu.

Texte de la causerie de l'abbé Armand Perrier, D.Th. D.Ph., professeur de Morale Sociale, directeur des Etudes et vice-doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, le 18 avril 1943.

LA GUERRE ET LE NOUVEL ORDRE SOCIAL

Mesdames, Messieurs,

Comme le déclarait l'an dernier, le Président Roosevelt: «Nous la gagnerons cette guerre et lors de notre victoire nous chercherons non pas à nous venger, mais à établir un ordre international où l'esprit du Christ règnera sur les cœurs des hommes et des nations.»¹ Ainsi, chers auditeurs, il nous incombera avec la paix de bâtir un monde nouveau sur les ruines de l'ancien. Dans le domaine de l'ordre social, à l'intérieur des frontières de chaque pays, nous aurons à cœur de remplacer par les principes vivifiants du Christianisme le matérialisme désintérateur des dictatures économiques. On devra d'abord, suivant la Charte de l'Atlantique, «assurer aux hommes de toutes les patries une vie à l'abri de la crainte et de la misère». Cette pensée généreuse a animé Léon XIII, le grand sociologue du Vatican, de même que tous ses nobles successeurs. En fait, la sociologie catholique offre aux hommes de bonne volonté du monde entier tout un code de rénovation chré-

¹ Traduit d'après la citation de Summer Wells dans son discours du 17 novembre 1942.

tienne. Les données fondamentales de cette doctrine de vie sont en parfait accord avec les aspirations innées de fraternité humaine et de solidarité universelle que nous portons au plus profond de notre être. Je ne cherche à imposer à personne mes croyances, mais je suis convaincu qu'en écoutant davantage la voix auguste du successeur de Pierre, notre pauvre humanité retrouvera le maximum de paix et de stabilité qui peut être son lot. Le nouvel ordre social que nous préconisons est donc celui dont on trouve l'esquisse lumineuse dans les Encycliques. Ici, en particulier, dans la Province de Québec, Son Éminence et Nos Seigneurs les Évêques ont publié à l'occasion du cinquantenaire de *Rerum Novarum*, une lettre pastorale collective. C'est là un magnifique programme de Restauration Sociale, et de cet admirable document, j'essaierai de résumer les grandes lignes pour indiquer notre attitude quant à l'ordre social d'après guerre.

Suivant *Quadragesimo Anno*, signalons d'abord l'inéquitable répartition des biens: «L'existence d'une immense multitude de prolétaires d'une part, et d'un petit nombre de riches pourvus d'énormes ressources d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses, créées en une si grande abondance à notre époque d'industrialisme, sont mal réparties et ne sont pas appliquées comme il conviendrait aux besoins des différentes classes. Il faut donc tout mettre en œuvre afin que, la part des biens qui s'accumulent aux mains des capitalistes soit réduite à une équitable mesure

et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers»... Un peu plus loin, Pie XI dénonce «l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré. Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir... Cette concentration du pouvoir et des ressources, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites.»

Pour remédier à ces abus, le Vatican propose une triple action, conjointement poursuivie par l'Église, l'État et les corps professionnels. Notons tout d'abord le rôle de l'Église. «Aux salariés, elle n'a jamais cessé de rappeler qu'ils doivent à leurs employeurs» un travail consciencieux et fidèle, qu'il leur faut se garder des revendications exagérées et des théories subversives, qu'ils ne peuvent ignorer l'inégalité des conditions, la nécessité du travail... Ces vérités, l'Église les enseigne aussi aux riches, en leur rappelant en plus leurs devoirs comme propriétaires. Sans doute la propriété privée est fondée sur la loi naturelle,... mais «son usage est limité par les exigences du bien public». Ainsi Pie XI «enjoint aux riches de pratiquer l'aumône et d'exercer la bienfaisance et la magnificence». Le regretté Pontife déclare que «l'État peut même intervenir

et, s'inspirant des véritables nécessités du bien commun, déterminer à la lumière de la loi naturelle et divine, l'usage que les propriétaires pourront ou ne pourront pas faire de leurs biens.»

Tout d'abord, suivant *Quadragesimo Anno*: «on doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens»... «Quant à la mère, c'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison et parmi les occupations domestiques qu'est son travail». C'est là, ainsi que le note éloquemment la lettre collective de notre Épiscopat, c'est là «une doctrine de salut pour la famille, par là même pour la nation». Comme homme de loi, j'ajoute que notre législation entière est à refaire dans le sens familial. Tout en respectant la personne humaine, l'individu, on doit tenir compte du milieu naturel de l'homme: son foyer. Dieu sera sévère pour tous ceux qui méconnaissent les droits sacrés de la famille, droits que nos lois trop individualistes n'ont jamais assez protégés.

Quant aux ouvriers des villes, c'est le devoir de l'employeur de leur payer un juste salaire et c'est le devoir de l'État d'établir, quand il le faut, un système d'allocations familiales. La question sociale cependant ne comporte pas que nos problèmes urbains. Il y a lieu aussi d'assurer l'avenir des familles de nos braves cultivateurs. On y arrivera, en pourvoyant à l'établissement de notre belle jeunesse agricole, en promouvant d'une façon générale l'amour de la terre et la prospérité de l'agriculture. Pour pareil programme de restau-

ration chrétienne, on ne saurait trop insister sur le rôle éminemment social et bienfaisant de l'Église.

La lettre collective de Notre vénérable Épiscopat qui décrit ensuite l'action de l'État qui doit faire en sorte que, de tous les biens que les travailleurs procurent à la société, «il leur revienne une part convenable... qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations»... «L'État ne doit pas se substituer d'emblée à l'initiative privée, individuelle ou collective; mais, dès lors que celle-ci s'avère impuissante ou volontairement déficiente, il est tenu d'intervenir en faveur de ceux qui souffrent». *Rerum Novarum* signale des cas où pour mettre fin par exemple à des grèves non justifiées ou à des abus des patrons, il faut appliquer «la force et l'autorité des lois». De son côté, *Quadragesimo Anno* précise que l'État se doit de garantir aux travailleurs «le respect des droits sacrés qu'ils tiennent de leur dignité d'hommes et de chrétiens. Leur santé, leurs forces, leur famille, leur logement, l'atelier, les salaires, l'assurance contre les risques du travail, en un mot tout ce qui regarde la condition des ouvriers, des femmes spécialement et des enfants, voilà l'objet de ces lois protectrices.»

Ajoutons que l'objet naturel de toute intervention de l'État est d'aider les membres du corps social, non pas de les détruire. Il faut par conséquent laisser aux groupements d'ordre inférieur les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. Cela s'applique tout particulièrement aux organisations professionnelles. Malgré l'essor

que nos syndicats chrétiens ont connu depuis *Rerum Novarum*, le syndicalisme n'a pas fait disparaître les maux qu'engendrent les conflits entre salariés et employeurs. Comme le remarque Pie XI: «On ne saurait arriver à une guérison parfaite que si à ces classes opposées on substitue des organes bien constitués, des ordres ou des professions, qui groupent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent... La nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession quelle qu'elle soit, à créer des groupements corporatifs.» Ces organes..., naturels dans la société, c'est l'institution corporative que l'Église recommande expressément comme troisième facteur d'une véritable restauration sociale. Admirable instrument de solidarité professionnelle, la corporation se fondera sur les syndicats d'ouvriers et de patrons. Mais, la profession englobant les uns et les autres fera, de ces anciens antagonistes, des collaborateurs et des associés, unis par les liens de la fraternité chrétienne. Jouant un rôle économique, social et nullement politique, la corporation professionnelle semble le meilleur moyen de résoudre les problèmes d'après guerre. Le vieil ordre social a vécu et le peuple ne tolérera pas de nouveau les abus antérieurs de la libre concurrence. Cependant, on ne peut considérer comme permanentement désirable l'intervention gouvernementale et le régime bureaucratique, que justifie seule l'urgence extrême du salut public. Résolument opposés aux conditions

périmées du «laisser faire», nous ne favoriserons pas davantage le socialisme d'État de quelque nom que l'on décore ce système totalitaire. La corporation professionnelle apporterait les correctifs nécessaires à la libre concurrence tout en nous préservant de la régimentation étatiste; de cette façon, nous pourrions éviter Charybde aussi bien que Scylla. La profession ainsi organisée, l'autorité établie en recevrait une collaboration des plus utiles. Loin de contrecarrer nos institutions démocratiques, notre programme de restauration chrétienne ne peut s'exécuter que dans un milieu de juste liberté. Il est évident que nous ne pourrions réédifier chrétiennement notre société que si Dieu nous accorde une paix juste et honorable, nous délivrant du nazisme et de toute idéologie anti-chrétienne. Sans une aussi heureuse issue de la guerre actuelle, nous ne réaliserons jamais l'ordre nouveau auquel nous aspirons, en reconnaissant d'abord nos devoirs envers Dieu et notre prochain, en édifiant ensuite la Cité future sur les droits innés de l'homme, suivant la déclaration du Premier Ministre du Canada, et non pas sur les droits de propriété, ni sur les privilèges ou les situations.

Texte de la causerie prononcée le dimanche, 25 avril 1943, par l'honorable sénateur Léon-Mercier Gouin.

M. Jacques Maritain,
président de l'École Libre des Hautes Études, New-York.

LES LAIQUES CATHOLIQUES ET LE MONDE D'APRÈS-GUERRE

Mesdames et Messieurs,

Le monde d'après-guerre sera un monde pour longtemps bouleversé, où les forces adverses qui s'affronteront auront une amplitude sans précédent, car chacune aura des appuis et des résonances dans toutes les contrées du globe. En même temps qu'une guerre entre nations, la guerre actuelle est une guerre civile internationale: si l'ébauche d'un ordre politique et social vraiment tourné vers la justice et la liberté, et vraiment respectueux de la dignité du peuple et des peuples, se développe au sein même de la guerre, on peut espérer que cette guerre civile internationale pourra prendre fin en même temps que la guerre militaire; et que la victoire des Nations Unies, en écrasant l'Empire païen du Nazisme, du Racisme et du Fascisme, ne débloquent pas seulement l'histoire humaine, mais l'orientera décidément vers cette paix constructive à laquelle aspire l'espoir des hommes. Il reste que le monde d'après-guerre assistera à une révolution profonde du régime de la vie humaine, et donc sera placé sous le signe de l'épreuve et de la difficulté.

Mais aussi et par là même le monde d'après-guerre sera un monde de grandes espérances et d'immenses renouvellements. Les germinations qui s'y produiront auront une importance capitale pour l'avenir temporel et spirituel du genre humain; et si puissamment que s'y exercent les nécessités inscrites dans les composantes matérielles du mouvement de l'histoire, la liberté de l'homme, son imagination créatrice et sa volonté y trouveront un vaste champ d'action pour former et modeler, selon tel ou tel idéal, un prodigieux matériel en fusion.

C'est dire que vis-à-vis d'un tel monde la mission temporelle des chrétiens, et leurs responsabilités, prendront des proportions jamais vues encore dans l'histoire. Parce qu'il s'agit de refaire une civilisation temporelle, le monde de la vie profane, sociale et politique des nations, les laïques catholiques sont appelés à jouer là un rôle capital. S'ils comprennent leur mission, s'ils compatissent à la peine des hommes, s'ils comprennent qu'ils doivent être dans l'épaisseur du monde le ferment spirituel qui fait lever la pâte, ils pourront, — au prix de beaucoup de travail et de patience, et au prix des douleurs de la croix, — ils pourront vivifier du dedans l'œuvre de reconstruction qui se fera sur les ruines, et rendre aux hommes ce dont les hommes de notre temps ont désespérément besoin, *l'espoir temporel en l'Evangile*.

Au surplus, ce que la reconstruction devra utiliser, ce ne sont pas seulement les ressources matérielles qui se trouveront de fait à la disposition

des hommes dans un univers bouleversé, ce sont aussi les ressources spirituelles et les énergies spirituelles qui auront *déjà* été préparées, qui seront prêtes. S'il n'y a pas d'huile dans les lampes, il sera trop tard pour aller en acheter chez le marchand. Comprenons aussi que chaque personne et chaque nation se trouvera engagée dans des problèmes qui intéressent la terre entière. Comprenons que chacune des grandes nations de l'accord desquelles dépendra le bien commun du monde s'appuiera sur une certaine idéologie déterminée dont elle sera la messagère pour le monde entier. Et nous comprendrons du même coup l'importance et la signification du rôle dévolu en chaque portion du globe aux membres de la seule société vraiment et absolument universelle, qui transcende toutes les frontières humaines, et toutes les diversités de races, de classes et de nations.

II

Le rôle des laïques catholiques s'exerce sur deux plans différents. C'est d'abord ce rôle spirituel et *apostolique* sur lequel le Pape Pie XI a insisté avec tant de force à propos de l'Action Catholique, et où, même quand ils s'adonnent à un travail social, comme faisait en Europe la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, et comme elle fait toujours au Canada, les laïques catholiques agissent essentiellement comme membres de l'Église et comme participants à sa mission. C'est en second lieu le rôle strictement temporel, politique

et social où ils sont engagés comme membres de la communauté terrestre, et où ils agissent en tant que citoyens. Si sur ce plan-là ils n'agissent pas, à proprement parler, *en tant que chrétiens*, ou en tant qu'engageant l'Église elle-même, ils doivent cependant, cela est clair, agir là aussi *en chrétiens*, portant dans les vicissitudes du monde le témoignage du Christ, et s'inspirant de son exemple, de sa doctrine et de son esprit pour toutes les décisions qu'ils prennent à leurs risques et périls.

C'est cette double activité que les laïques catholiques auront indispensablement à exercer dans le monde d'après-guerre. Il n'est pas dans mon sujet de traiter de la première sorte d'activité, c'est-à-dire de l'action catholique. C'est sur la seconde, sur l'activité strictement temporelle, sociale et politique des laïques catholiques, que je voudrais insister.

La première condition et la première exigence d'une telle activité, c'est l'intégrité des principes et de la pensée. Les laïques catholiques ont à leur disposition un immense trésor de vérité: l'Évangile, la doctrine de l'Église, et spécialement, en ce qui regarde l'ordre temporel, les encycliques pontificales qui proclament les vérités suprêmes dont cet ordre dépend. Ils ont pour premier devoir de se nourrir assidûment de ce trésor. Et comment celui-ci serait-il vivant en eux, si d'abord leur âme ne vivait de ce feu que le Christ est venu apporter sur la terre; si d'abord et à la tête de leur action ils ne plaçaient cette vie de prière et de contemplation dont l'activité chrétienne est une sura-

bondance, et ne dirigeaient leur vie vers cette perfection de la charité qui nous est commandée à tous par le premier précepte ? Nous ne pouvons pas nous dérober à cet ordre intérieur établi par l'auteur de la nature et de la grâce.

Remarquons-le après cela : plus fermement une âme est établie dans la connaissance des principes éternels, plus hardie elle est dans l'application de ces principes aux mouvantes réalités du temps, et plus elle est ouverte à ces réalités, mieux elle les comprend. Le temps où nous sommes entré est et sera un temps de transformations radicales et de changements inouïs. Il y faudra autant de hardiesse et de liberté d'esprit que de sagesse. Il faudra être prêt aux profondes réformes de structure et aux vastes renouvellements sociaux que l'état du monde exigera. Ce ne sera pas le moment de coudre des pièces neuves à des vêtements usés.

Concluons de là que pour les laïques catholiques, engagés qu'ils seront dans les difficiles problèmes d'un ordre temporel à refaire, la formation religieuse, si parfaite qu'on la suppose, ne suffira pas. Leur équipement intellectuel devra nécessairement se compléter par une connaissance sérieuse de l'histoire de la civilisation, et par une solide philosophie sociale et politique. Avant la présente guerre de grands progrès avaient été faits parmi nous dans l'ordre de la formation et de l'expérience sociales. Il n'en était malheureusement pas de même dans l'ordre de la formation et de l'expérience politiques. Je pense qu'une des

tâches les plus urgentes est de regagner ce retard. A cette condition seulement nous pourrions éviter un des plus graves malheurs auxquels l'action d'un chrétien soit exposée, et qui consiste à appliquer de travers des principes vrais. Pour le sort du christianisme et du monde, il est clair que les bons principes mal appliqués sont aussi catastrophiques que les mauvais principes. Car si les mauvais principes trompent ceux qui sont dans l'erreur, les bons principes mal appliqués trompent ceux qui sont dans la vérité, et corrompent l'action même qui devrait guérir le monde.

III

Reconnaissons-le sans ambages, rien n'est plus aisé aux faux-monnayeurs politiques que d'exploiter pour l'illusion les bons principes; et d'autre part rien n'est plus aisé à la faiblesse humaine que de bloquer avec la religion les préjugés de race, de famille ou de classe, les ressentiments collectifs, les passions de clan ou les chimères politiques. Nous sommes ici en face d'un douloureux paradoxe de notre époque, et en face de la purification première qui nous est demandée.

Les chrétiens ont entre leurs mains la doctrine du salut et les trésors de l'Évangile. Le christianisme enseigne que la politique est intrinsèquement dépendante de la morale et du droit naturel. C'est le christianisme qui a appris au monde que l'injustice est le pire désordre et que sans la justice et l'amour il n'y a ni ordre social authentique ni

paix véritable; c'est le christianisme qui nous a appris que l'histoire du monde progresse dans une direction, et avance à tâtons vers des états meilleurs; c'est lui qui a ouvert nos cœurs au sens de la dignité humaine, et à un idéal de liberté et de fraternité.

Comment se fait-il que dans la présente agonie du monde tant de chrétiens soient désorientés? Comment se fait-il qu'en beaucoup de pays certains catholiques semblent oublier la signification pratique des vérités que je viens de rappeler, et désespérer des desseins de Dieu dans l'histoire humaine, pour mettre leur espoir dans des régimes politiques qui font litière du droit naturel ou pour se tourner vers d'illusoires simulacres du passé? Là où nous devrions avoir d'une part une conception évangélique de la religion, et d'autre part une expérience politique réelle, il arrive parfois que nous ayons d'une part une conception politique de la religion, et d'autre part pas d'expérience politique du tout. Il n'y a pas alors à s'étonner du résultat.

L'état d'esprit dont je viens de parler, et qui crée dans bien des pays une division entre chrétiens sur les grands intérêts du monde, n'est sans doute qu'un phénomène passager. Il risque cependant de provoquer au lendemain de la guerre des malentendus et des ressentiments redoutables, là où il aura semblé établir une solidarité entre la religion et des causes politiques indignes d'elle. En France, par exemple, on peut tenir pour assuré que les illusions suscitées, chez certains catho-

liques par le mythe du Maréchal Pétain provoqueraient après la libération du pays une sérieuse crise d'anticléricalisme si la résistance admirable des forces vives du catholicisme français au régime de collaboration n'était là pour porter témoignage devant la nation.

Il reste en tout cas que pour être en mesure d'exercer dans le monde d'après-guerre le rôle auquel ils sont appelés, les laïques catholiques ont, comme chacun des hommes qui passent par les épreuves de ces temps terribles et en entendent la leçon, à purifier leur cœur et leurs pensées. Nous avons à rejeter ce nominalisme, ce goût de préférer les mots à la réalité, qui a été la grande plaie de l'époque moderne. Nous avons à mieux comprendre que ce qui est réellement et vitalement chrétien, chrétien dans le fait, importe plus que ce qui n'est que décorativement chrétien, ou chrétien en apparence; nous avons à mieux comprendre que si les choses humaines doivent protéger les choses divines, cependant il est beaucoup plus vrai encore de dire que les choses divines doivent protéger les choses humaines. Qu'on laisse Dieu faire! Qu'on lui fasse confiance! Plutôt que de dresser des murailles et de se retrancher derrière des ouvrages fortifiés, que les chrétiens se répandent dans les campagnes humaines, qu'ils entrent au plus profond du monde, comptant sur la force de Dieu qui est la force de l'amour et de la vérité. C'est lui qui sauvera la civilisation, ce sont les choses divines qui sauveront les choses humaines, dans l'instant que les moyens humains

de la civilisation deviennent moins appropriés à la protection des choses divines.

Nous n'avons pas charge seulement de nos propres intérêts, nous avons charge de tous nos frères, notre Dieu est offensé partout où la justice et la pitié sont offensées, nous sommes atteints dans sa chair partout où les opprimés et les persécutés sont dépouillés des droits élémentaires de l'être humain, déportés, torturés, mis à mort. Ce qui nous est demandé d'abord, c'est de savoir de quel esprit nous sommes.

Le chrétien doit être partout et rester partout libre. D'une part il lui faut porter parmi les hommes le témoignage intégral de sa foi; d'autre part c'est en se faisant le serviteur de ses frères, je veux dire en aidant à l'œuvre commune avec un dévouement et une charité dont nulle part ailleurs que dans la foi au Christ et dans l'amour du Christ on ne peut trouver la source, qu'il a chance de forcer le monde à reconnaître et accepter un principe de vie qui n'est pas du monde et qui a été envoyé dans le monde. En Allemagne, dans les premiers temps de la République de Weimar, bien des catholiques ont cru que tout était sauvé parce qu'ils avaient accès désormais aux postes de l'État. Ils ont été durement détrompés. Dans le monde d'après-guerre et dans l'œuvre de reconstruction, les laïques catholiques seront appelés à collaborer sur le plan temporel avec des hommes appartenant à des familles spirituelles très différentes, parfois hostiles, et qui sont leurs conci-

toyens dans la cité terrestre. Il ne faudra pas qu'ils se trompent sur les voies à choisir et l'attitude à adopter.

IV

Il se peut que le monde d'après-guerre soit soumis à des nécessités trop rudes et à des forces trop contrastantes pour que l'idéal temporel du chrétien n'y souffre pas d'abord des démentis. Cependant le monde en a fini avec la neutralité. Bon gré mal gré, les États seront obligés de choisir pour ou contre l'Évangile, ils seront formés par l'esprit totalitaire ou par l'esprit chrétien. Et c'est vers l'idéal d'une nouvelle chrétienté, d'une civilisation vraiment chrétienne, chrétienne dans son inspiration et dans sa réalité, chrétienne évangéliquement, et qui corresponde au climat historique de notre temps, et qui convie à un travail commun tous ceux qui reconnaissent les valeurs humaines dont l'Évangile nous a fait prendre conscience, la dignité et les droits de la personne, le caractère d'obligation morale inhérent à l'autorité, la loi de l'amour fraternel et la sainteté du droit naturel, — c'est vers l'idéal d'une telle civilisation que les porteurs du nom chrétien auront à orienter leurs énergies. Ainsi ils pourront montrer le chemin, et se tenir pour leur part à la pointe active de la marche en avant de l'humanité.

J'ai parlé de nouvelle chrétienté. J'aurais pu parler, au même sens, de nouvelle décimotatie. Car à qui regarde au fond des choses, il apparaît

qu'en dépit d'idéologies parasitaires et de malentendus tragiques, ce nom de démocratie n'est que le nom profane de l'idéal de chrétienté.

La civilisation ne sortira des suprêmes périls que si l'inspiration chrétienne et l'inspiration démocratique se reconnaissent et se réconcilient.

Il est clair que le christianisme et la foi chrétienne ne sauraient être inféodés, non plus qu'à aucune forme politique quelconque, à la démocratie comme forme de gouvernement ni à la démocratie comme philosophie politique. Cela résulte de la distinction fondamentale introduite par le Christ entre les choses qui sont à César et les choses qui sont à Dieu. Aucune doctrine ou opinion d'origine simplement humaine, si vraie qu'elle puisse être, — seules les choses révélées par Dieu s'imposent à la foi de l'âme chrétienne. On peut être un chrétien et faire son salut en militant pour n'importe quel régime politique, à condition toutefois qu'il n'offense pas la loi naturelle et la loi de Dieu. On peut être chrétien et faire son salut en défendant une autre philosophie politique que la philosophie démocratique, comme on pouvait être un chrétien, au temps de l'Empire Romain, en acceptant le régime social de l'esclavage, ou au XVII^e siècle en adhérant au régime politique de la monarchie absolue.

Mais ce qui importe à la vie politique du monde et à la solution de la crise de la civilisation n'est nullement de prétendre que le christianisme serait lié à la démocratie, et que la foi chrétienne obligerait chaque fidèle à être démocrate; c'est de cons-

tater que la démocratie est liée au christianisme, et que la poussée démocratique a surgi dans l'histoire humaine comme une manifestation temporelle de l'inspiration évangélique. Ce n'est pas sur le christianisme comme credo religieux et voie vers la vie éternelle que la question porte ici, c'est sur le christianisme comme ferment de la vie sociale et politique des peuples et comme porteur de l'espoir temporel des hommes, ce n'est pas sur le christianisme comme trésor de la vérité divine maintenu et propagé par l'Église, c'est sur le christianisme comme énergie historique en travail dans le monde. Ce n'est pas dans les hauteurs de la théologie, c'est dans les profondeurs de la conscience profane et de l'existence profane que le christianisme agit ainsi, et parfois en pronant des formes hérétiques ou même des formes de révolte où il paraît se nier lui-même.

Je viens de dire que la poussée démocratique a surgi dans l'histoire comme une manifestation temporelle de l'inspiration évangélique. Les hommes d'État le savent bien, et ce n'est pas sans raison qu'en défendant la démocratie ils invoquent aujourd'hui le Discours sur la Montagne. Dans son message du 4 janvier 1939, dont on a pu dire qu'il "esquisse cette reconstruction de leur philosophie morale que les démocraties ont l'obligation d'entreprendre si elles veulent survivre", le Président Roosevelt insistait sur le fait que la démocratie, le respect de la personne humaine, la liberté, la bonne foi internationale ont leur plus solide fondement dans la religion et donnent à la religion

ses meilleures garanties. Récemment il affirmait que «les Nations Unies veulent travailler à l'instauration d'un ordre international dans lequel l'esprit du Christ guidera les cœurs des hommes et des nations».

Cette nouvelle démocratie ne viendra pas facilement à l'existence. Même la guerre la plus juste est une crise de désintoxication qui risque de tourner mal, elle fait crever tous les abcès. Il faudra achever de brûler les poisons d'avant-guerre et éliminer ceux que la guerre elle-même aura produits. L'opération intéresse en profondeur toutes les structures de la civilisation, en étendue, le monde entier. Une fois abattu l'Empire païen, sa pourriture de nihilisme moral, de brutalité sadique et d'idées délirantes ne sera pas balayée d'un seul coup, ni les haines inexpiables qu'il aura éveillées, ni l'immense défroque d'illusions honteuses que ses laquais en fuite auront laissée sur les routes. Il faudra aussi faire face aux vieux intérêts et aux vieux privilèges économiques partout acharnés à se défendre, aux vieilles ambitions et aux vieilles erreurs jalouses de parasiter encore les démocraties, comme aux nouveaux risques issus des instincts nationaux raidis et des aveugles revendications de prestige, ou du désir de mettre à profit le malheur des hommes pour un pactole de bénéfices et l'hégémonie du grand commerce, ou des chimères des ignorants qui voudraient refaire la carte du monde selon les principes de la géopolitique et organiser «rationnellement» l'univers sans savoir que l'homme a une

âme. En face d'une civilisation à refaire, d'un nouvel ordre international à établir, restituant à leurs destinées non seulement l'Europe libérée, mais la Chine libérée et l'Inde libérée, — l'intelligence des meilleurs architectes est en défaut. Il est à souhaiter qu'une période suffisamment longue d'essais et d'ajustements contrôlés par des organes internationaux laisse à l'expérience le temps d'instruire la raison. A la vérité les démocraties ont à lutter à la fois contre l'Empire païen et contre elles-mêmes. Il leur faut triompher de leurs propres contradictions dans le domaine social et dans le domaine spirituel. Et non seulement il leur faut retrouver d'une part leur élan social et politique authentique, d'autre part leur élan spirituel authentique, mais il leur faut les réconcilier, et pour cela faire tomber bien des préjugés amers et des mauvaises volontés.

V

Eh bien donc le travail ne manquera pas aux laïques catholiques. Travail temporel et spirituel à la fois, mais d'abord travail spirituel. Ajoutons qu'on ne comprend rien au travail du chrétien dans l'histoire si on s' imagine qu'il prétend installer le monde dans un état d'où auraient disparu tout mal et toute injustice; après quoi, considérant le résultat, il est trop aisé de condamner stupidement le chrétien comme utopiste. Le travail du chrétien est de maintenir et augmenter dans le monde la tension interne et le mouvement de lente et douloureuse délivrance dus aux invisi-

bles puissances de vérité et de justice, de bonté, d'amour, en activité dans la masse qui pèse en sens contraire: et ce travail-là ne peut pas être vain, il donne sûrement son fruit.

Le désordre dont nous souffrons aujourd'hui, et qui vient avant tout du dualisme où nous vivons, de la dissociation entre les choses de Dieu et les choses du monde, ne peut être guéri que par un renouvellement des plus profondes énergies de la conscience religieuse surgissant dans l'existence temporelle, par un éveil de ses forces créatrices, par les puissances de résurrection spirituelle et sociale dont l'homme ne devient pas capable par la grâce de l'État ni d'aucune pédagogie de parti, mais par un amour qui fixe le centre de sa vie infiniment au-dessus du monde et de l'histoire temporelle. La paganisation générale de notre civilisation a pour effet que les hommes mettent leur espérance dans la force seule, et dans l'efficacité de la haine; mais le chrétien sait que, dans la vérité des choses, la seule chance de préserver pour l'avenir le germe d'une régénération sociale et temporelle authentique est de maintenir, dans la pensée et dans l'action, le sens de la dignité de la personne et l'idéal héroïque de l'amour fraternel. Plus ces vérités sont méconnues, plus il faut les affirmer.

Nous avons le droit d'en appeler, non pour une dépense continue d'héroïsme collectif, mais pour l'acceptation commune d'un idéal de vie héroïque, à l'héroïsme du commun des hommes. La preuve, sublime ou monstrueuse, nous l'avons

aujourd'hui sous les yeux. Des millions d'hommes consentent à mourir pour des causes justes ou injustes, pour un idéal élevé ou pour un idéal abject, auquel ils ont donné leur cœur et auquel ils sacrifient ce qu'ils ont de plus cher. Pour l'inique agression ou la juste défense, victorieux ou vaincus ils paient largement le prix du sang.

Ils souffrent que leurs villes soient détruites et incendiées, leurs femmes et leurs enfants exposés à la mort, à la famine, à la torture. A tout cela ils ne sont qu'en partie contraints par la terreur ou par les lois sans merci de la discipline militaire ou de la discipline civique. Pour affronter tout cela il a fallu que des sources jaillissent du plus profond de leur être, sources de générosité dévoyée ou de générosité droite, qui donnent au bien un éclat plus beau, au mal une couleur humaine.

Est-il donc impossible de tourner ces réserves immenses de courage et d'endurance et d'obscur instinct de sacrifice vers une œuvre âpre et difficile d'édification humaine et de fraternité? Puisqu'en tout cas il faut donner sa vie, mieux vaut la donner pour ses frères que de la réserver pour la boucherie. Si la vie commune où je suis engagé est bâtie sur l'injustice, un jour il faudra souffrir avec courage que les bêtes m'arrachent la peau, à moi ou à mes enfants. Si elle est tendue vers la justice, je devrai peut-être donner ma peau et le reste pour la justice, au moins j'aurai l'espoir que mes enfants seront heureux, et courageux aussi. Mieux vaut dépenser sa vie pour le bien que d'être tué par le mal. Ce sont là des choses très simples, le temps

viendra bien où la conscience commune les comprendra.

Il ne s'agit pas de demander à tous d'être toute leur vie prêts au martyre. Les élites nouvelles, oui, les hommes qui reprendront pour les peuples modernes une besogne analogue à celle des anciens ordres de chrétienté qui rachetaient les captifs et défendaient la veuve et l'orphelin, à ceux-là sera demandé d'être au besoin martyrs de la justice et de l'amitié fraternelle. Mais il est absurde de demander au grand nombre un héroïsme constant. Le grand nombre connaît la dure besogne et le courage quotidien, il connaît cela depuis des siècles. Ce qu'on demande c'est que dans une communauté civile où la discipline sociale sera sans doute sévère, cette dure besogne et ce courage quotidien soient employés à rendre meilleure et plus digne de l'homme la vie même du grand nombre, et que le climat et l'inspiration de la vie commune soient une inspiration de générosité et un climat d'espérance héroïque.

Il dépend du suprême effort de la liberté humaine, dans la lutte mortelle où elle est engagée aujourd'hui, que l'âge où nous entrons ne soit pas l'âge des masses, et des informes multitudes nourries et asservies et menées à l'abattoir par des demi-dieux infâmes, mais l'âge du peuple et de l'homme de l'humanité commune, — citoyen et co-héritier de la communauté civilisée, — conscient de la dignité de la personne humaine en lui, bâtisseur d'un monde plus humain et tourné vers un idéal historique de fraternité humaine. Nous ne

croions pas que le paradis est pour demain. Mais l'œuvre à laquelle nous sommes appelés, l'œuvre qu'il s'agira de poursuivre, avec d'autant plus de courage et d'espérance qu'à chaque instant elle sera trahie par la faiblesse humaine, devra avoir pour objectif, si nous voulons que la civilisation survive, un monde d'hommes libres pénétré dans sa substance profane par un christianisme réel et vivant, un monde où l'inspiration de l'Évangile orientera la vie commune vers un humanisme héroïque.

Texte de la causerie prononcée le dimanche, 2 mai 1943, par M. Jacques Maritain, philosophe, président de l'École Libre des Hautes Études Françaises, New-York.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	5
La guerre et l'Église catholique.....	7
Son Éminence le cardinal Villeneuve	
L'enjeu de la guerre est la civilisation elle-même et les valeurs chrétiennes qui y sont engagées.....	17
L'honorable M. Adélar Godbout	
L'Église et le totalitarisme.....	25
Son Excellence Mgr Alexandre Vachon	
La guerre et la démocratie.....	35
L'Honorable juge Thibaudeau Rinfret	
Le catholique en présence du conflit germano-russe.....	45
Le R. Père Arthur Caron, o.m.i.	
Guerre et patriotisme.....	53
L'Honorable major général L. R. Laflèche	
La liberté de conscience et la guerre.....	61
Le R. Père Thomas Delos, o.p.	
La guerre et les libertés civiles et politiques..	73
L'honorable juge Ferdinand Roy	
Le catholique en présence du nationalisme européen.....	81
Le R. Père Frédéric Saintonge, s.j.	
La guerre et le nouvel ordre international...	91
M. Jean Bruchési	
La guerre et la morale.....	101
L'abbé Armand Perrier	
La guerre et le nouvel ordre social.....	117
L'honorable sénateur Léon-Mercier Gouin	
Les laïques catholiques et le monde d'après-guerre.....	125
M. Jacques Maritain	

BNQ



C 000 183 799



IMPRIMERIE LA PATRIE
MONTREAL

